



2
0
1
8

Rapport semestriel

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Rémy Bayle

Président
Membre du comité d'audit et risques
Membre du comité des nominations
Membre du comité des rémunérations

Jean-Paul Duparc

Administrateur

Laurent Aubineau

Administrateur

Ines Serrano-Gonzalez

Administrateur
Président du comité d'audit et risques
Membre du comité des nominations
Membre du comité des rémunérations

Arnaud de Lamothe

Administrateur
Président du comité des nominations
Président du comité des rémunérations
Membre du comité d'audit et risques

Martin Thomas

Administrateur
Membre du comité d'audit et risques
Membre du comité des nominations
Membre du comité des rémunérations

DIRECTION GÉNÉRALE

Jean-Paul Duparc

Directeur Général

Laurent Aubineau

Directeur Général Délégué

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES TITULAIRES**

PricewaterhouseCoopers Audit

Représenté par Laurent Tavernier

Mazars

Représenté par Matthew Brown

Situation au 30 juin 2018

PSA BANQUE FRANCE

Société anonyme au capital de 144 842 528 euros

Siège social - 9, rue Henri Barbusse – 92230 GENNEVILLIERS
R.C.S. Nanterre 652 034 638 - Siret 652 034 638 00039
Code APE/NAF 6419Z
Code interbancaire 14749

www.psa-banque-france.com
Tél. : + 33 (0) 1 46 39 65 55

1**RAPPORT DE GESTION****1**

1.1	Chiffres clés	2
1.2	Activités du groupe PSA Banque France et son évolution	3
1.3	Analyse des résultats opérationnels	6
1.4	Situation financière	10
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	18
1.6	Contrôle interne	19
1.7	Gouvernement d'entreprise - Renseignements à caractère général concernant PSA Banque France	21

2**COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018****23**

2.1	Bilan consolidé	24
2.2	Compte de résultat consolidé	25
2.3	Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	26
2.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	26
2.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	27
2.6	Notes aux états financiers consolidés	28
2.7	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	53
	Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2018	54

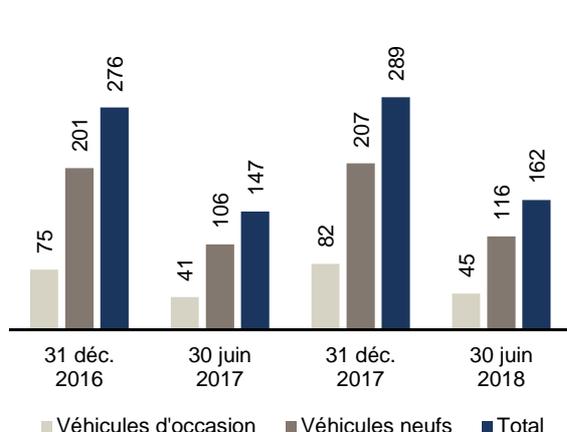
1

RAPPORT DE GESTION

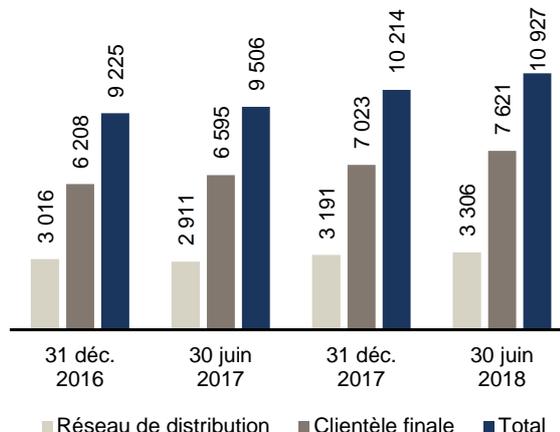
1.1	Chiffres clés	2
1.2	Activités du groupe PSA Banque France et son évolution	3
1.2.1	Résumé des informations financières	3
1.2.2	Activités du groupe PSA Banque France	4
1.3	Analyse des résultats opérationnels	6
1.3.1	Les ventes de véhicules Peugeot, Citroën et DS	6
1.3.2	Activité commerciale du groupe PSA Banque France	7
1.3.3	Résultats des opérations	9
1.4	Situation financière	10
1.4.1	Actifs	10
1.4.2	Dépréciations sur créances douteuses	10
1.4.3	Politique de refinancement	12
1.4.4	Sécurité de la liquidité	14
1.4.5	Notations de crédit	14
1.4.6	Fonds propres et exigence de fonds propres	15
1.5	Facteurs de risque et gestion des risques	18
1.6	Contrôle interne	19
1.6.1	Le dispositif de contrôle permanent	19
1.6.2	Le dispositif de contrôle périodique	19
1.6.3	La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif	20
1.6.4	La base organisationnelle du contrôle interne de la Banque	20
1.7	Gouvernement d'entreprise - Renseignements à caractère général concernant PSA Banque France	21
1.7.1	Présentation générale de PSA Banque France	21
1.7.2	Actionnariat – structure du capital social	21
1.7.3	Conseil d'administration et organes de direction	21
1.7.4	Responsables du contrôle des comptes	22

1.1 Chiffres clés

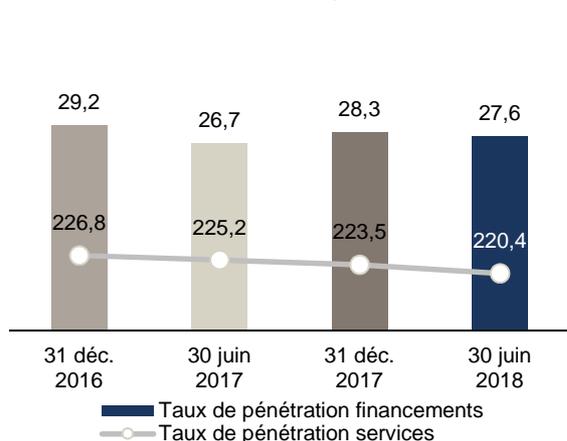
ÉVOLUTION DES VÉHICULES FINANCÉS A LA CLIENTÈLE FINALE
(en milliers de véhicules)



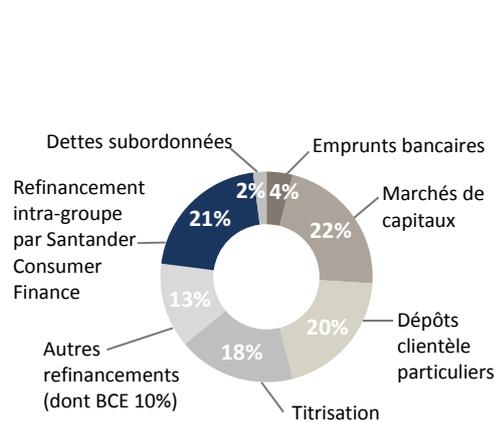
ÉVOLUTION DES ENCOURS DE FINANCEMENTS CLIENTÈLE FINALE ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION
(en millions d'euros)



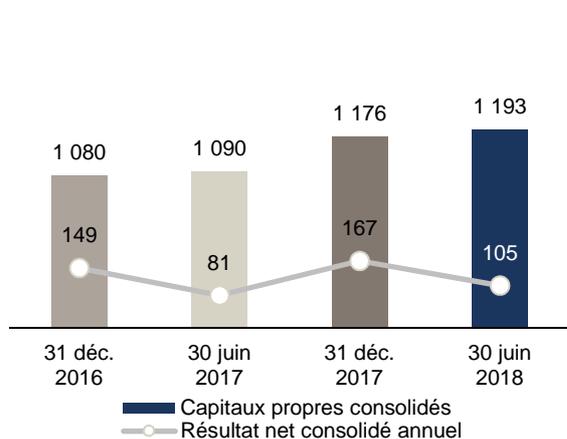
TAUX DE PÉNÉTRATION FINANCEMENTS ET SERVICES
(en % des ventes de véhicules neufs Peugeot, Citroën et DS / en % des contrats de financement)



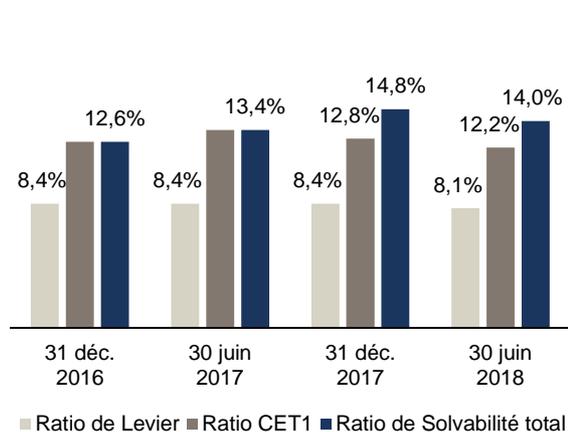
SOURCES DE REFINANCEMENT AU 30 JUIN 2018



CAPITAUX PROPRES ET RÉSULTAT NET
(en millions d'euros)



RATIOS DE CAPITAL



1.2 Activités du groupe PSA Banque France et son évolution

1.2.1 Résumé des informations financières

Les informations financières présentées dans le présent rapport semestriel ont été préparées dans le respect des standards « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) adoptés par les pays membres de l'Union Européenne.

Les comptes consolidés ont été revus au 30 juin 2018 par les commissaires aux comptes du groupe PSA Banque France, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	30 juin 2018	30 juin 2017	Variation en %
Produit net bancaire	239	222	+7,7
Charges générales d'exploitation et assimilées	-80	-79	+1,3
Coût du risque	-5	-14	-64,3
Résultat d'exploitation	154	129	+19,4
Autre résultat hors exploitation	0	0	-
Résultat avant impôts	154	129	+19,4
Impôts sur les bénéfices	-49	-48	+2,1
Résultat net	105	81	+29,6

BILAN CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)

Actif	30 juin 2018	31 déc. 2017	Variation en %
Caisse, banques centrales, CCP	298	365	-18,4
Actifs financiers	2	2	0
Prêts et créances sur les établissements de crédit	696	525	+32,6
Prêts et créances sur la clientèle	10 927	10 214	+7,0
Actifs d'impôts	7	19	-63,2
Autres actifs	249	255	-2,4
Immobilisations corporelles	9	10	-10,0
Total de l'actif	12 188	11 390	+7,0

Passif	30 juin 2018	31 déc. 2017	Variation en %
Passifs financiers	0	0	-
Dettes envers les établissements de crédit	3 653	3 804	-4,0
Dettes envers la clientèle	2 352	2 154	+9,2
Dettes représentées par un titre	4 025	3 334	+20,7
Passifs d'impôts	297	285	+4,2
Autres passifs	513	482	+6,4
Dettes subordonnées	155	155	0
Capitaux propres	1 193	1 176	+1,4
Total du passif	12 188	11 390	+7,0

ENCOURS DE FINANCEMENT PAR SEGMENT DE CLIENTÈLE

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 déc. 2017	Variation en %
Réseau de distribution	3 306	3 191	+3,6
Clientèle finale	7 621	7 023	+8,5
Total des prêts et créances sur la clientèle	10 927	10 214	+7,0

1.2.2 Activités du groupe PSA Banque France

1.2.2.1 Présentation

Banque PSA Finance, la captive bancaire du Groupe PSA, spécialisée dans le financement automobile et Santander Consumer Finance, la division de Banco Santander spécialisée dans le crédit à la consommation, ont signé le 10 juillet 2014 un accord-cadre pour la constitution d'un partenariat bancaire qui porte sur 11 pays en Europe.

Ce partenariat entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance a pris la forme de sociétés communes constituées en 2015 en France, au Royaume-Uni, en Espagne et en Suisse, puis en 2016 en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Italie, aux Pays-Bas et en Pologne, ainsi que d'un partenariat commercial au Portugal opérationnel depuis le 1^{er} août 2015.

Le 2 février 2015, Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance après en avoir reçu l'autorisation de la Banque Centrale Européenne, le 28 janvier 2015, ont formalisé leur coopération pour réaliser conjointement des opérations bancaires en France au travers du groupe SOFIB dont la dénomination sociale a été changée en PSA Banque France le 18 juillet 2016.

Le groupe PSA Banque France a été constitué en 2015 par le regroupement des activités de financement en France du Groupe PSA opérées par les sociétés CREDIPAR, CLV, SOFIRA et SOFIB. En mai 2015, la filiale CREDIPAR a absorbé la filiale SOFIRA. Cette opération a été sans impact sur les comptes consolidés du groupe PSA Banque France.

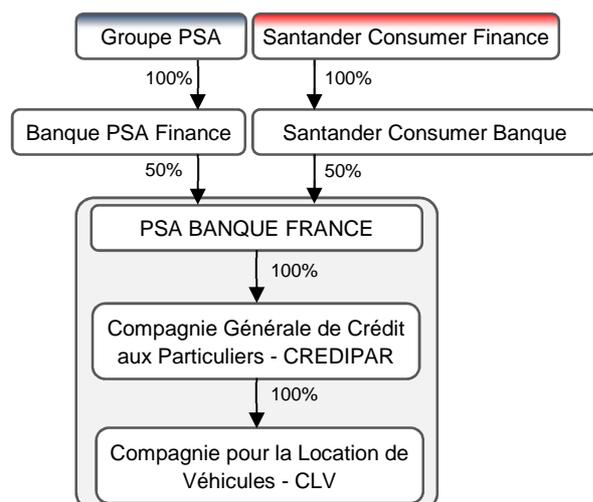
La coopération avec Santander Consumer Finance dynamise les activités du groupe PSA Banque France grâce notamment à des offres financières plus compétitives réservées aux clients et aux réseaux de distribution des marques Peugeot, Citroën et DS. Ces offres s'accompagnent d'une gamme complète d'assurances et de services permettant aux clients de bénéficier d'une offre globale et cohérente sur le lieu de vente des voitures. Le groupe PSA Banque France assure également aux réseaux de distribution des trois marques, le financement de leurs stocks de véhicules (neufs et d'occasions) et de pièces de rechange, ainsi que d'autres financements tels que celui du besoin en fonds de roulement.

A. Organisation

PSA Banque France est contrôlée à 50/50 par Banque PSA Finance et par Santander Consumer Banque, filiale en France de Santander Consumer Finance, et se trouve consolidée par intégration globale au sein du groupe Santander.

PSA Banque France est un établissement de crédit et société mère à 100% de CREDIPAR qui possède elle-même 100% de CLV. L'ensemble des activités de financement est ainsi réalisé par PSA Banque France et ses filiales CREDIPAR et CLV.

STRUCTURE DU GROUPE PSA BANQUE FRANCE



Le groupe PSA Banque France est implanté et exerce son activité sur l'ensemble du territoire français depuis son siège social, sis au 9 rue Henri Barbusse,

Gennevilliers (92230) et ses différentes agences réparties sur le territoire national.

B. Organisation de la coopération entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance

La coopération entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance s'organise au sein du groupe PSA Banque France au travers d'une gouvernance partagée.

La règle de gouvernance des comités mise en place dans le cadre de la coopération dans tous les domaines (commerce, risque, finance etc..) est compatible avec le cadre réglementaire de la gouvernance d'entreprise.

C. Activités et stratégie

Fort de son modèle économique fondé sur sa proximité avec les trois marques historiques du Groupe PSA et leur réseau de distribution ainsi que du support financier du groupe Santander, le groupe PSA Banque France a démontré sa capacité à réagir efficacement face à la conjoncture économique et financière tout en maintenant un haut niveau de performance.

Ainsi les principaux leviers mis en œuvre par le groupe PSA Banque France sont :

- **Une offre de solutions de financement élargie, structurée et différenciée.** Une offre diversifiée a été développée pour répondre aux besoins des réseaux Peugeot, Citroën et DS ainsi qu'à ceux de leurs clients. Une relation de proximité avec les réseaux commerciaux a permis au groupe PSA Banque France de développer des solutions de financement et des packages de services sur mesure pour répondre à leurs besoins. Depuis 2017, l'offre de PSA Banque France est proposée dans le réseau Aramis, spécialiste de l'achat en ligne, par téléphone ou auprès de son propre réseau d'agences de véhicules neufs toutes marques ou de véhicules d'occasion reconditionnés. Aramis est une société du Groupe PSA.
- **Une relation privilégiée de proximité avec les marques Peugeot, Citroën et DS et leurs réseaux de distribution.** Les solutions de financement, d'assurance et de services sont commercialisées par l'intermédiaire des réseaux de distribution Peugeot, Citroën et DS, avec une approche globale qui associe l'offre de financement à la vente du véhicule. Le taux de renouvellement d'un véhicule auprès de ces marques est habituellement plus élevé lorsque les clients financent leur véhicule via le groupe PSA Banque France.
- **Un système d'information performant intégré dans le point de vente.** Les systèmes d'information du groupe PSA Banque France sont intégrés à ceux des marques Peugeot, Citroën et DS, permettant ainsi aux distributeurs de ces marques de faire une proposition commerciale globale portant sur le véhicule, son financement et d'éventuels services accessoires. Les clients éligibles peuvent ainsi obtenir une décision concernant leur demande de crédit directement chez le distributeur du véhicule.

- **Une offre d'assurances et de services diversifiée et à forte valeur ajoutée.** Les clients finaux ont à leur disposition différentes options d'assurances et de services liées au véhicule ou accessoires à son financement, proposées soit en même temps que les offres de financement, soit pendant la durée de détention du véhicule. L'idée d'une approche « one-stop-shopping » est de rendre les financements, assurances et services globalement plus attractifs pour les clients.

- **Une politique de refinancement qui se diversifie.** Le groupe PSA Banque France bénéficie depuis 2015 du financement intra-groupe fourni directement par Santander Consumer Finance en complément des financements apportés par les opérations de titrisation de créances, de collecte d'épargne grand public auprès de la clientèle française, de lignes bancaires bilatérales et d'un accès aux opérations de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE). Après les premières émissions en 2016 de titres de créance négociables, la stratégie de diversification des sources de refinancement s'est poursuivie en 2017 et 2018 par le développement de l'accès aux marchés de capitaux et notamment la réalisation en janvier et en septembre 2017 puis en avril 2018 des premières émissions obligataires sous programme EMTN pour un montant de 500 millions d'euros chacune.

Bien que bénéficiant pleinement de son statut de partenaire financier dédié du Groupe PSA, le groupe PSA Banque France opère selon une structure de management autonome qui vise au succès de ses activités tout en assurant un contrôle rigoureux de ses propres risques. La politique commerciale est quant à elle, déterminée en lien étroit avec la stratégie marketing et commerciale des marques Peugeot, Citroën et DS.

Le système de gestion des actifs inclut une politique robuste d'acceptation des crédits accordés aux particuliers basée sur un score de crédit développé en interne, ainsi que sur des standards élevés d'analyse crédit pour le financement aux entreprises.

1.2.2.2 Offre de produits et services

Le groupe PSA Banque France propose en France des offres de financement, d'assurances et de services ainsi que d'épargne grand public :

- **Le financement à la clientèle finale représentant 70% des encours de financement au 30 juin 2018.** L'offre aux particuliers et entreprises se compose d'un ensemble de solutions incluant des financements à crédit pour l'achat de véhicules neufs et d'occasion, ainsi que des solutions de location avec ou sans option d'achat. L'année 2017 a vu la création de Free2Move Lease (F2ML), la structure de Location Longue Durée interne au Groupe PSA qui s'inscrit dans sa politique globale de mobilité pour tous « Free2Move ». PSA Banque France est un des piliers opérationnels et financiers de cette solution pour les entreprises de toutes tailles ; elle assure le montage financier des offres de services et assurances proposées par F2ML ainsi que l'animation sur le terrain et la gestion client au travers d'équipes dédiées. PSA Banque France a continué d'enrichir son offre de location au cours du premier semestre 2018 afin de répondre aux demandes croissantes des clients particuliers se tournant vers les formules de location.
- **Le financement au réseau de distribution représentant 30% des encours au 30 juin 2018.** Des solutions de financement sont mises à la disposition des réseaux de distribution Peugeot, Citroën et DS afin de leur permettre de financer leur stock de véhicules neufs, de véhicules d'occasion et
- de pièces détachées, ainsi que d'autres solutions destinées à financer leur besoin en fonds de roulement ou leurs investissements.
- **Les assurances et les services.** Destinés à la clientèle finale, une gamme étendue de produits d'assurance et de services peut être proposée : assurances liées au financement comme l'assurance décès-invalidité, l'assurance chômage, ou les assurances perte financière qui interviennent en cas de perte totale du véhicule financé. Il est proposé également des assurances liées au véhicule telles que l'assurance automobile ou les extensions de garantie pour les véhicules d'occasion, des prestations d'assistance intégrant des solutions de mobilité ainsi que des services additionnels liés par exemple à la maintenance des véhicules et à l'offre de véhicule connecté.
- **Epargne grand public.** L'activité d'épargne grand public « Distingo par PSA Banque » est constituée de livrets d'épargne et de comptes à terme fixe. Le premier semestre 2018 a été marqué par une consolidation de la position de PSA Banque France sur le marché de l'épargne en ligne. Le succès commercial rencontré prouve également la confiance des épargnants dans les perspectives de développement à la fois du Groupe PSA et de PSA Banque France ainsi que sa capacité à fidéliser ses clients.

1.3 Analyse des résultats opérationnels

La majeure partie des activités du groupe PSA Banque France consiste dans le financement de l'acquisition de véhicules neufs et d'occasion de marque Peugeot, Citroën et DS par une clientèle de particuliers et d'entreprises ainsi que par le financement de stocks de véhicules et de pièces détachées pour les concessionnaires Peugeot, Citroën et DS. Le produit net bancaire du groupe PSA Banque France est principalement constitué des revenus d'intérêt nets perçus sur les crédits et locations accordés à ses clients.

Une autre partie du produit net bancaire provient de la commercialisation de produits d'assurances et autres services proposés aux clients des trois marques automobiles.

Le résultat d'exploitation du groupe PSA Banque France pour le premier semestre 2018 s'élève à 154 millions d'euros comparés aux 129 millions d'euros obtenus pour la même période en 2017.

1.3.1 Les ventes de véhicules Peugeot, Citroën et DS

Au cours du premier semestre 2018, les ventes de voitures particulières (VP) et véhicules utilitaires légers (VUL) du Groupe PSA (hors marque Opel) en France ont progressé de 5,9% à 421 645 unités. Quant à elles, les ventes de la marque Opel en France représentent 42 199 véhicules, ce qui fait du Groupe PSA le leader du marché automobile français avec une part de marché de 32,5% (29,5% sans Opel).

La marque Peugeot confirme sa dynamique de croissance avec des ventes VP en hausse de 7,6% par rapport aux six premiers mois de l'année précédente pour un total de 213 588 unités, grâce en particulier à deux modèles placés parmi les 3 modèles les plus vendus en France : la Peugeot 208 (4,7% de part de marché), qui reste le 2^{ème} véhicule le plus vendu en

France depuis 2016 et la Peugeot 3008 (3,9% de part de marché) en 3^{ème} position des véhicules les plus vendus en France, élue voiture de l'année 2017.

La marque Citroën a immatriculé de son côté 114 070 voitures en France au cours du 1^{er} semestre 2018, ce qui représente un volume équivalent à celui de l'année précédente. La Citroën C3 a progressé à la 4^{ème} place des véhicules les plus vendus en France avec une part de marché de 3,4%.

Avec 13 400 immatriculations de VP durant les 6 premiers mois de l'année, la marque DS enregistre une belle performance avec une hausse des ventes de 20,1% par rapport à l'année 2017 et une part de marché de 1,1% en progression grâce notamment au succès de la nouvelle DS 7 Crossback.

1.3.2 Activité commerciale du groupe PSA Banque France

1.3.2.1 Activité de financement à la clientèle finale

Le groupe PSA Banque France enregistre une hausse des volumes de financement de véhicules neufs (VN) et de véhicules d'occasion (VO) à la clientèle finale au cours du premier semestre 2018 par rapport à la même période de 2017 de +9,7%, passant de 147 159 contrats de financements souscrits en 2017 à 161 505 contrats. Ceci correspond à une production totale de nouveaux financements de 2 147 millions d'euros, en hausse de 17% par rapport au premier semestre 2017. La progression plus importante des volumes de nouveaux financements par rapport au nombre de véhicules financés s'explique par une hausse du montant moyen financé d'environ 800 euros. Cette progression est liée à la montée en gamme des véhicules du Groupe PSA et en particulier à toute la gamme SUV.

La pénétration des financements de VN effectués par PSA Banque France sur le total des nouveaux véhicules immatriculés par Peugeot, Citroën et DS s'établit à 27,6% à fin juin 2018, en augmentation de 0.9 point par rapport à fin juin 2017.

Concernant les seuls VN, le groupe PSA Banque France a financé 116 353 véhicules des marques

historiques du Groupe PSA à fin juin 2018, à travers des contrats de crédit ou de location, ce qui représente une hausse de 9,5% par rapport à fin juin 2017.

Le nombre de financements aux particuliers effectués par le groupe PSA Banque France restent à un niveau élevé et stable par rapport à 2017 avec 41,9% des immatriculations des 3 marques auprès de cette catégorie de clientèle. L'amélioration des conditions de refinancement, les politiques des marques du Groupe PSA et l'engouement de la clientèle de particuliers pour les nouveaux modèles Peugeot, Citroën et DS ont stimulé les demandes de financement proposées par le groupe et en particulier l'offre de location avec option d'achat qui répond parfaitement aux attentes de cette catégorie de clientèle.

Enfin, les volumes de financement VO progressent par rapport à 2017 avec 45 152 unités financées au premier semestre 2018 soit +10,4%.

Les tableaux ci-après reprennent les principaux indicateurs de l'activité de financement à la clientèle finale du groupe PSA Banque France au premier semestre 2018.

PRODUCTION DE NOUVEAUX FINANCEMENTS VN ET VO A LA CLIENTÈLE FINALE

	30 juin 2018	30 juin 2017	Variation en %
Nombre de nouveaux dossiers	161 505	147 159	+9,7
Production de nouveaux financements (en millions d'euros)	2 147	1 836	+16,9

ENCOURS TOTAL DE FINANCEMENTS A LA CLIENTÈLE FINALE

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 déc. 2017	Variation en %
Encours de financement	7 621	7 023	+8,5

Cette évolution favorable de la production de nouveaux financements est liée à la fois à des volumes de contrats souscrits plus importants qu'en 2017 ainsi qu'au montant financé moyen en progression de +6,5% grâce notamment à l'évolution du mix de production en

faveur des produits de location et à la montée en gamme des véhicules acquis par la clientèle.

1.3.2.2 Activité de financement au réseau de distribution

Au premier semestre 2018, les encours de financement aux réseaux de distribution des marques Peugeot, Citroën et DS ont progressé par rapport à 2017 grâce notamment à un marché automobile résolument orienté à la hausse ainsi qu'à un positionnement favorable des modèles de véhicules du Groupe PSA. De plus, la politique menée par les marques du Groupe PSA vise à transférer un nombre croissant de succursales ou de concessions détenues directement par le Groupe PSA vers des investisseurs indépendants. Ces derniers sont financés par le groupe PSA Banque France, alors

que les distributeurs contrôlés par le Groupe PSA bénéficient de financements directement octroyés par le Groupe PSA.

Les encours de financement accordés au réseau de distribution progressent ainsi de 3,6% entre fin 2017 et juin 2018.

Le tableau ci-dessous présente l'encours de crédit accordé aux concessionnaires à la fin du premier semestre 2018 et à fin 2017.

ENCOURS TOTAL DE FINANCEMENTS AUX RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 déc. 2017	Variation en %
Encours de financement	3 306	3 191	+3,6

1.3.2.3 Activités d'assurance et de services

Au premier semestre 2018, le nombre de contrats d'assurances et de services a progressé de 7,4% par rapport au premier semestre 2017 pour atteindre 361 559 nouveaux contrats souscrits contre 336 673 pour les 6 premiers mois de 2017.

Le groupe PSA Banque France a vendu en moyenne 2,2 contrats d'assurance ou de services à chaque client ayant souscrit un financement, ce qui est comparable à l'année précédente.

La progression du nombre de contrats vendus se confirme tant pour les assurances liées au financement que pour les assurances et services liés au véhicule.

Les tableaux ci-après reprennent les principaux indicateurs de l'activité d'assurances et de services du groupe PSA Banque France à fin juin 2018 et à fin juin 2017.

PRODUCTION DE NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCES ET SERVICES

(en nombre de contrats)	30 juin 2018	30 juin 2017	Variation en %
Assurances liées aux financements	175 965	168 620	+4,4
Assurances et services liés au véhicule	185 594	168 053	+10,4
Total	361 559	336 673	+7,4

TAUX DE PÉNÉTRATION SUR FINANCEMENTS

(en %)	30 juin 2018	30 juin 2017	Variation en pts
Assurances liées aux financements	107,3	112,8	-5,5
Assurances et services liés au véhicule	113,1	112,4	+0,7
Total	220,4	225,2	-4,8

1.3.2.4 Activités d'épargne grand public

L'activité d'épargne en ligne de « Distingo par PSA Banque » a été reprise par le groupe PSA Banque France le 1^{er} avril 2015, démontrant ainsi sa volonté de diversifier ses sources de refinancement. Cette activité était au préalable gérée directement par Banque PSA Finance, actionnaire à 50% de PSA Banque France. L'activité d'épargne s'est caractérisée par une forte propension à attirer de nouveaux clients et à fidéliser les clients existants, grâce en particulier au succès du compte à terme et à son objectif de financement de l'économie réelle.

Les encours liés à l'activité d'épargne ont progressé de 8,1% sur le premier semestre 2018 pour atteindre 2 050 millions d'euros au 30 juin 2018 soit une hausse de 153 millions d'euros par rapport à fin 2017.

Les perspectives d'évolution de cette activité pour la fin d'année 2018 reposent sur un socle solide faisant appel à des techniques marketing et à une organisation efficace et performante. Les enquêtes de satisfaction clients continuent par ailleurs de montrer d'excellents résultats.

ACTIVITÉ D'ÉPARGNE

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 déc. 2017	Variation en %
Encours final	2 050	1 897	+8,1

1.3.3 Résultats des opérations

RÉSULTAT NET

(en millions d'euros)	30 juin 2018	30 juin 2017	Variation en %
Produit net bancaire	239	222	+7,7
dont client final	160	149	+7,4
dont réseau de distribution	29	25	+16,0
dont assurances et services	52	47	+10,6
dont non répartis et autres	-2	1	-300,0
Charges générales d'exploitation et assimilées	-80	-79	+1,3
Coût du risque	-5	-14	-64,3
dont clientèle finale	-14	-6	+133,3
dont réseau de distribution	9	-8	-212,5
Résultat d'exploitation	154	129	+19,4
Autre résultat hors exploitation	0	0	-
Résultat avant impôts	154	129	+19,4
Impôts sur les bénéfices	-49	-48	+2,1
Résultat net	105	81	+29,6

1.3.3.1 Produit Net Bancaire

Le produit net bancaire augmente de 7,7% à 239 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 222 millions d'euros au 30 juin 2017.

Cette hausse résulte essentiellement d'une progression significative des encours de financement tant à la clientèle finale qu'aux réseaux de distribution ainsi que d'une réduction des coûts de refinancement.

De plus, la marge obtenue sur les prestations d'assurances et de services contribue également à la hausse du produit net bancaire à hauteur de 5 millions d'euros en 2018 par rapport à l'année précédente pour atteindre 52 millions d'euros pour le premier semestre 2018.

1.3.3.2 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation et assimilées ont atteint 80 millions d'euros au 30 juin 2018 contre 79 millions à fin juin 2017.

Cette stabilité constitue un résultat très satisfaisant pour le premier semestre 2018 compte tenu

de la progression du produit net bancaire et de l'encours global de financements. Le coefficient d'exploitation s'améliore par conséquent de 35,6% à 33,5%.

1.3.3.3 Coût du risque

Le coût du risque ressort à fin juin 2018 à 5 millions d'euros soit un taux de 0,10% des encours nets moyens, contre 14 millions d'euros à la fin du premier semestre 2017 représentant un taux de 0,33% des encours nets moyens. L'ensemble des encours fait l'objet d'un provisionnement.

Le coût du risque sur les activités de financement à la clientèle finale s'établit à 14 millions d'euros pour le premier semestre 2018 contre 6 millions d'euros au titre du premier semestre 2017 qui avait bénéficié d'une reprise de provision de 6 millions d'euros suite à l'actualisation des paramètres de calcul des taux de provisionnement.

Pour l'activité de financement du réseau de distribution, le coût du risque s'est élevé à un montant positif de 9 millions d'euros pour le premier semestre 2018 contre 8 millions d'euros au titre de la même période de l'exercice précédent. Le coût du risque lié à cette activité résulte d'un suivi précis des cas de défauts

existants et des actions de recouvrement mises en place. Le coût du risque positif du premier semestre 2018 résulte d'une part du faible nombre de distributeurs entrés en défaut au cours des 6 premiers mois de l'exercice et d'autre part d'une reprise de provisions de 12 millions d'euros suite à la sortie du défaut d'un groupe de concessionnaires qui a fait l'objet d'un rachat au cours du premier semestre 2018. Les provisions comptabilisées en 2017 ont été intégralement reprises au premier semestre 2018.

Les activités de recouvrement ont continué à être particulièrement efficaces et performantes au sein du groupe PSA Banque France en 2018. Ceci s'est traduit par le maintien de bons niveaux de récupération sur l'ensemble des phases de recouvrement accompagnés d'une baisse des flux d'entrées en créances douteuses.

1.3.3.4 Résultat consolidé

Le résultat avant impôts du groupe PSA Banque France s'élève au 30 juin 2018 à 154 millions d'euros en augmentation de 19,4% par rapport au 30 juin 2017. Le résultat net consolidé au 30 juin 2018 s'élève à 105 millions d'euros.

Le taux effectif d'impôt sur les sociétés diminue à 31,0% du résultat imposable au premier semestre 2018

contre 35,7% au premier semestre 2017. Cette baisse provient essentiellement de la réévaluation des stocks d'impôts différés passifs suite aux baisses successives du taux d'impôt sur les sociétés prévues par la loi de finance 2018. La charge d'impôts du premier semestre 2018 s'élève à 49 millions d'euros.

1.4 Situation financière

1.4.1 Actifs

Le total des actifs du groupe PSA Banque France au 30 juin 2018 s'élève à 12 188 millions d'euros en hausse de 7,0% par rapport au 31 décembre 2017.

Les encours totaux de financements accordés s'établissent à 10 927 millions d'euros en hausse de 7,0% par rapport au 31 décembre 2017.

1.4.2 Dépréciations sur créances douteuses

Les dépréciations viennent corriger la valeur des prêts inscrits au bilan, dès qu'un indice révélateur de risque apparaît. Les procédures de constatation des dépréciations sur encours sont décrites en Note 2.C.6.4 du rapport annuel 2017. Lorsqu'un prêt ou une créance est considérée comme définitivement irrécouvrable, ce dernier est enregistré en perte au compte de résultat. Toute provision pour dépréciation d'encours enregistrée précédemment est alors reprise également dans le compte de résultat. Si après le passage en perte, des encaissements sont obtenus sur ces créances, ils seront

également enregistrés dans le compte de résultat comme un produit. Toutes ces opérations sont constatées dans la rubrique du compte de résultat correspondant au coût du risque.

Le tableau présenté en Note 25.1 détaille l'ensemble des créances dont également les créances saines avec impayés (créances incidentées) et les créances douteuses avec les montants correspondants au 30 juin 2018 et 2017.

IFRS 9

PSA Banque France a adopté au 1^{er} janvier 2018 la norme IFRS 9 qui modifie sa méthode de dépréciation des actifs financiers.

Le modèle de dépréciation actuel est basé sur l'estimation des « pertes de crédit attendues ». Ce modèle est basé sur les paramètres de risques tels que la probabilité de défaut (PD) ou la perte en cas de défaut (LGD). Les dépréciations sont classées selon 3 niveaux ou « stage » conformément aux principes définis par la norme IFRS 9 :

- Le « stage 1 » recense les actifs sans dégradation de risque ou sur lesquels une dégradation non significative du risque de crédit a été constatée depuis l'origination des contrats. La dépréciation des créances constituant le « stage 1 » correspond au montant de pertes attendues à un an.
- Le « stage 2 » recense les actifs pour lesquels une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origination des contrats. Dès lors, le montant des provisions allouées correspondra au montant des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle des actifs.
- Le « stage 3 » recense les actifs présentant une indication objective de perte comme par exemple les encours mis en défaut. Ces actifs feront l'objet d'un provisionnement visant à couvrir les pertes attendues sur leur durée de vie résiduelle.

Les principaux changements impactant PSA Banque France suite à la mise en place de la norme IFRS 9 sont :

- Un provisionnement des actifs sur l'ensemble de leur durée de vie résiduelle dès la constatation d'une dégradation du risque ;
- La création d'un « stage 2 » pour les encours Corporate permettant d'enregistrer un provisionnement spécifique pour les actifs ayant subi une dégradation significative du risque de crédit. Il est à noter qu'une approche similaire bien que basée uniquement sur l'antériorité des impayés existait déjà sur le portefeuille de créances des particuliers et PME ;
- L'utilisation du « forward looking » afin d'avoir une approche prospective de l'estimation de la perte attendue.

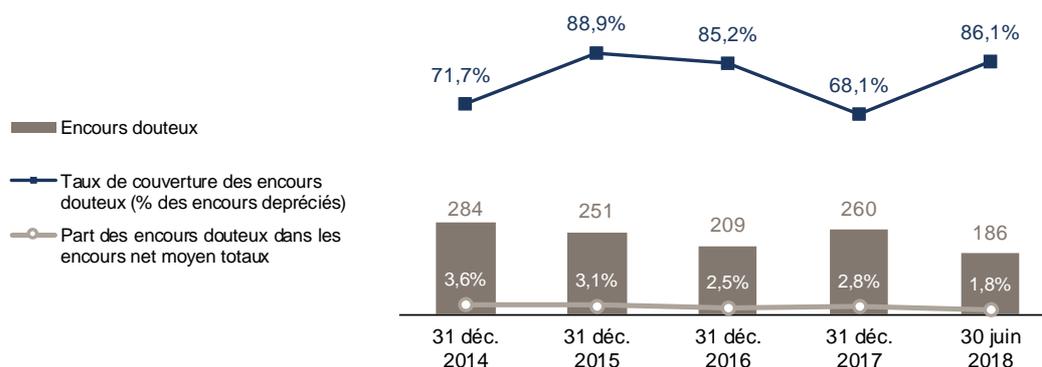
Même si conceptuellement et opérationnellement la norme IFRS 9 apporte de nombreux changements, l'impact financier reste quant à lui relativement limité principalement du fait que les encours sains du groupe PSA Banque France faisaient déjà l'objet de dépréciations, en prenant en compte le niveau de pertes attendues correspondant. Ainsi, la mise en place de cette nouvelle norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018, a eu un impact positif sur les capitaux propres du groupe PSA Banque France de +3,6 millions d'euros.

Pour les financements octroyés à la clientèle de particuliers et de petites et moyennes entreprises, les charges pour dépréciation sur encours sont enregistrées sur les différentes catégories de créances (saines, incidentées et douteuses), dans l'application du modèle de dépréciation, qui est basé sur l'estimation des pertes de crédit attendues. Cette estimation est fonction de la classification de créances par « stage » et des paramètres de risques associés.

En complément, pour les financements accordés au réseau de distribution ainsi qu'aux grandes

entreprises, l'analyse au cas par cas des situations de défaut permet d'isoler les situations de risques aggravés. Ces derniers sont alors répertoriés comme créances douteuses (en stage 3) et des provisions pour dépréciation sur créances douteuses sont enregistrées au compte de résultat. Des dépréciations sur encours sains ou incidentés sont également constatées sur l'ensemble des portefeuilles corporate via l'application du modèle d'évaluation du risque afin de couvrir les pertes de crédit attendues.

CRÉANCES DOUTEUSES SUR LE PORTEFEUILLE TOTAL (EN MILLIONS D'EUROS, SAUF POURCENTAGE)



Au 30 juin 2018, la diminution des créances douteuses et des provisions spécifiques est principalement due à la sortie du défaut d'un concessionnaire en mars 2018. En dehors de cet événement, les entrées en créances douteuses continuent de baisser en 2018, sous l'effet de l'amélioration du profil de risque des clients.

Le taux de couverture total des encours douteux augmente par rapport à 2017 principalement du fait de l'entrée en défaut du concessionnaire précédemment cité à mi-2017 puis sa sortie du défaut en mars 2018. Il est également à noter que ce taux de couverture est de 100% sur les portefeuilles de particuliers et de PME

alors que les créances issues des financements au réseau de distribution n'exigent pas un taux de provisionnement aussi élevé étant donné que le groupe PSA Banque France reste propriétaire des véhicules en stock pendant la période de financement et du fait du mécanisme de surveillance propre au financement du réseau de distribution.

Par ailleurs, en ne considérant que les provisions sur les créances en « stage 3 », le taux de couverture moyen des encours douteux totaux à fin juin 2018 est de 59,4% alors qu'il ne ressortait qu'à 49,5% à fin décembre 2017.

1.4.3 Politique de refinancement

Le groupe PSA Banque France s'appuie sur une structure de capital adéquate, qui se traduit par un solide ratio de fonds propres conforté par la qualité des actifs de la banque.

La stratégie de refinancement du groupe PSA Banque France repose sur la diversification de ses sources de liquidité, tout en assurant la cohérence des maturités de ses emplois et de ses ressources. Depuis la création de la coopération entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance début 2015, le groupe PSA Banque France a mis en place différentes sources de financement :

- Le 2 février 2015, jour de création de la co-entreprise en France, les financements accordés par Banque PSA Finance aux entités du groupe PSA Banque France ont été substitués par la mise en place d'un refinancement accordé par Santander Consumer Finance, en complément du financement apporté par les titrisations placées dans le marché.
- Le 1^{er} avril 2015, l'activité de dépôt « Distingo par PSA Banque » (livret d'épargne grand public et comptes à terme) à destination de la clientèle française a été transférée par Banque PSA Finance à PSA Banque France.
- Dès juin 2015, des lignes bilatérales ont été mises en place avec différentes banques.
- Dès septembre 2015, le statut d'établissement de crédit agréé a permis au groupe PSA Banque France d'avoir accès (via la remise d'actifs par sa filiale CREDIPAR) aux opérations de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE).
- En juin 2016, des programmes d'émission de titres de créances négociables à court et moyen terme et d'obligations moyen terme (EMTN) ont été mis en place pour permettre l'accès aux marchés de capitaux. Les premières émissions de titres de créances négociables du groupe PSA Banque

France ont ainsi pu être réalisées dès la fin du premier semestre 2016.

- En juillet 2016, un programme de titrisation des contrats de location avec option d'achat a été mis en place suivi en juillet 2017 par un programme de titrisation des contrats de location longue durée.
- En janvier puis en septembre 2017, le développement de l'accès aux marchés de capitaux s'est poursuivi avec la réalisation des deux premières émissions obligataires sous programme EMTN pour un montant de 500 millions d'euros chacune. Une troisième émission a été réalisée pour le même montant en avril 2018.

Au 30 juin 2018, le refinancement du groupe PSA Banque France se répartissait de la manière suivante :

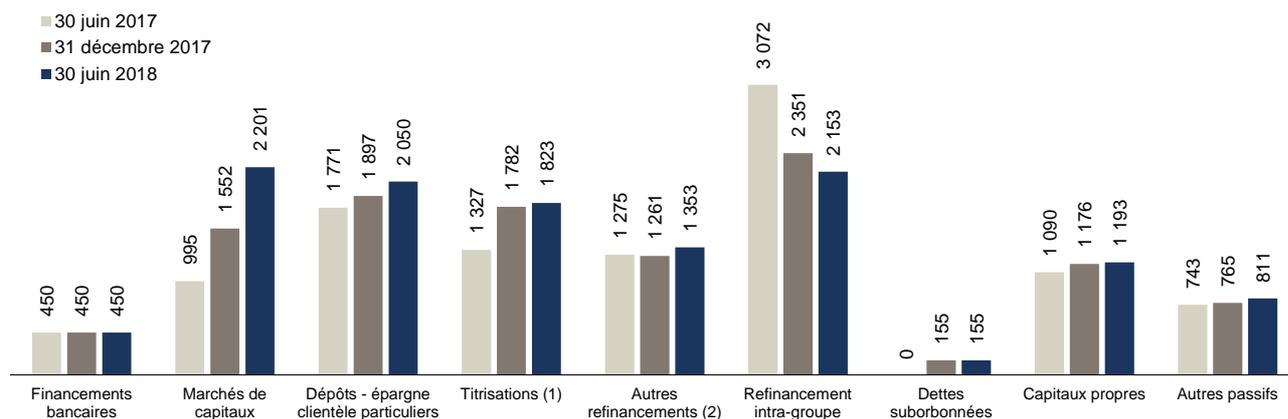
- 4% provenaient de crédits bancaires tirés ;
- 22% des émissions de titres de créances négociables et des trois premières émissions d'obligations EMTN sur les marchés de capitaux ;
- 20% de fonds remboursables du public correspondant à l'activité de dépôts ;
- 18% d'opérations de titrisations ;
- 13% d'autres refinancements externes dont 10% provenant de la Banque Centrale Européenne (participation aux programmes TLTRO-I et II) ;
- 21% de lignes bancaires intra-groupes accordées par Santander Consumer Finance ;
- 2% de dettes subordonnées souscrites à part égale par chacun des deux actionnaires en décembre 2017.

Le tableau et les graphiques ci-après présentent une ventilation des sources de refinancement au 30 juin 2018 comparée au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2017.

SOURCES DE REFINANCEMENT

(en millions d'euros)	30 juin 2018		31 déc 2017		30 juin 2017	
Financements bancaires	450	4%	450	5%	450	5%
Marchés de capitaux	2 201	22%	1 552	16%	995	11%
Dépôts - épargne clientèle particuliers	2 050	20%	1 897	20%	1 771	20%
Titrisations ⁽¹⁾	1 823	18%	1 782	19%	1 327	15%
Autres refinancements ⁽²⁾	1 353	13%	1 261	13%	1 275	14%
Refinancement externe	7 877	77%	6 942	73%	5 817	65%
Refinancement intra-groupe	2 153	21%	2 351	25%	3 072	35%
Dettes subordonnées	155	2%	155	2%	-	
Capitaux propres	1 193		1 176		1 090	
Autres passifs	811		765		743	
Total Bilan	12 188		11 390		10 722	

SOURCES DE REFINANCEMENT (en millions d'euros)



(1) les titrisations comprennent toutes les titrisations placées.

(2) dont refinancement auprès de la BCE (participation aux TLTRO-I et TLTRO-II) pour un total de 1 000 millions d'euros au 30 juin 2018 et dépôts concessionnaires.

L'encours de financements bancaires (sous forme de lignes bilatérales tirées) atteint 450 millions d'euros au 30 juin 2018.

Les encours de financement sur les marchés de capitaux sont en augmentation suite à la troisième émission obligataire sous programme EMTN réalisée en avril 2018 et représentent 2 201 millions d'euros au 30 juin 2018.

Les encours de l'activité d'épargne grand public atteignent 2 050 millions d'euros.

Le refinancement par titrisation du groupe PSA Banque France s'appuie, au 30 juin 2018, sur 4 opérations pour un montant total de créances cédées aux structures de titrisation de 4 058 millions d'euros (cf. Note 8.3 des comptes consolidés) :

- Le programme d'émission mensuelle Auto ABS French Loans Master, en période de rechargement (période de revolving).
- Le programme d'émission mensuelle Auto ABS French Leases Master Compartment 2016, en période de rechargement (période de revolving).

- Le programme d'émission mensuelle Auto ABS DFP Master Compartment France 2013, en période de rechargement (période de revolving).
- Le programme d'émission mensuelle Auto ABS French LT Leases Master, lancé en juillet 2017, en période de rechargement (période de revolving).

Le financement en provenance des opérations de titrisation placées représente 1 823 millions d'euros au 30 juin 2018.

De plus, le groupe PSA Banque France bénéficie de financements collatéralisés obtenus auprès de la Banque Centrale Européenne dans le cadre des opérations de refinancement TLTRO-I et TLTRO-II pour un total de 1 000 millions d'euros (cf. Note 12 des comptes consolidés).

1.4.4 Sécurité de la liquidité

Le groupe PSA Banque France recherche l'équilibre le plus pertinent entre la sécurité en terme de liquidité et l'optimisation de ses coûts de financement. Il emprunte les ressources nécessaires à la continuité de son activité commerciale et procède aux équilibrages actif-passif en gérant l'exposition au risque de taux par l'utilisation de swaps de taux d'intérêts.

La part des financements tirés à durée initiale de douze mois et plus représente près de 70% des financements totaux au 30 juin 2018.

La maturité moyenne des financements à moyen et long terme mis en place au premier semestre 2018 est d'environ 4 ans, notamment avec la troisième émission obligataire EMTN de 500 millions d'euros avec une maturité de 5 ans.

Les lignes de crédit bancaire utilisées au 30 juin 2018, n'obligent pas à respecter des obligations en matière de constitution de sûretés, défaillance et clauses similaires, au-delà des pratiques de marché. Trois événements pourraient entraîner l'annulation de ces lignes de crédit :

- Le cas où Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance ne détiendraient plus chacune de manière directe ou indirecte 50% des actions de PSA Banque France ;
- La perte par le groupe PSA Banque France de son statut de banque ;
- Le non-respect du niveau réglementaire pour le ratio de fonds propres Common Equity Tier One.

1.4.5 Notations de crédit

Le 8 mars 2017, *Moody's Investors Service* a relevé la notation de crédit long-terme de PSA Banque France à Baa1, assortie d'une perspective stable.

Le 20 septembre 2017, *Standard & Poor's Credit Market Services France* a attribué à PSA Banque France la notation de crédit BBB/A-2 assortie d'une perspective stable.

Par ailleurs, le groupe PSA Banque France dispose :

- d'une sécurité financière solide grâce au support de Santander Consumer Finance ;
- d'une réserve de liquidité de 270 millions d'euros au 30 juin 2018, sous forme d'actifs liquides de grande qualité (« High Quality Liquid Assets ») composés uniquement de réserves déposées auprès de la Banque Centrale, et par conséquent de niveau 1, suivant la classification établie pour le calcul du « Liquidity Coverage Ratio » (LCR) ;
- de la possibilité d'un tirage additionnel auprès de la Banque Centrale Européenne de 427 millions d'euros sur la base des actifs déposés en collatéral (composé de titres seniors de fonds de titrisation, auto-souscrits par CREDIPAR et de créances éligibles remises au travers du canal TRICP, cf. Note 18 des comptes consolidés).

Au 30 juin 2018, le groupe PSA Banque France a des engagements de financements donnés en faveur de la clientèle à hauteur de 531 millions d'euros et des engagements de garantie donnés en faveur de la clientèle à hauteur de 6 millions d'euros (cf. Note 18 des comptes consolidés).

La notation du groupe PSA Banque France est liée au support de Santander Consumer Finance, à celle du Groupe PSA et à son niveau d'activité et de rentabilité ainsi qu'à sa propre structure financière.

Toute révision de notation, qu'elle soit positive ou négative, est susceptible d'affecter la capacité de la banque à obtenir des financements à court, moyen et long terme sur les marchés.

NOTATIONS DE CRÉDIT AU 30 JUIN 2018

(en millions d'euros)		Programmes actifs	Plafonds au 30 juin 2018	Encours au 30 juin 2018
Moody's	S&P	Court terme		
P2	A-2	CD/NEU CP	1 000	351
		Long terme		
Baa1	BBB	BMTN/NEU MTN	1 000	354
Baa1	BBB	EMTN	4 000	1 500

1.4.6 Fonds propres et exigence de fonds propres

Dans le cadre de l'application de la réforme Bâle III CRD IV, le groupe PSA Banque France possède une position financière robuste. Au 30 juin 2018, le ratio de fonds propres catégorie 1 Bâle III CRD IV au titre du pilier I atteint 12,2% et le ratio de fonds propres total est de 14%. Les fonds propres prudentiels catégorie 1 Bâle III ressortent à 1 023 millions d'euros à la clôture du premier semestre 2018, tenant compte de la déduction de l'écart de dépréciations comptables sur pertes attendues pour le périmètre IRB soit 64 millions d'euros. Les exigences de fonds propres minimaux s'établissent à 673 millions d'euros.

Fonds propres

Le périmètre prudentiel utilisé pour calculer le ratio de solvabilité est identique au périmètre de consolidation tel que décrit dans l'annexe 1-C du rapport annuel 2017.

Les fonds propres prudentiels sont répartis en trois catégories (les fonds propres de base de catégorie 1, les fonds propres additionnels de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2), composées d'instruments de capital et de dettes, sur lesquels sont effectués des ajustements réglementaires. PSA Banque France dispose d'instruments de fonds propres de catégorie 1 et 2. Les instruments de fonds propres de catégorie 1 sont constitués des éléments suivants :

- Le capital social et les primes d'émission correspondantes ;
- Le report à nouveau et les autres réserves ;

A noter qu'en principe les établissements bancaires doivent faire l'objet d'une double surveillance, sur base consolidée et sur base individuelle. Toutefois, le 29 janvier 2015, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) a rendu un avis favorable à la demande de dérogation présentée par PSA Banque France pour une surveillance prudentielle sur base consolidée uniquement, conformément aux modalités du règlement CRR article 7.

- Les éléments du résultat comptabilisés directement en capitaux propres.

Les déductions réglementaires effectuées sur ces fonds propres portent sur les éléments suivants :

- Montants estimés des prévisions de distributions de dividendes ;
- Différence négative entre le montant des dépréciations et les pertes attendues calculées par méthode statistique pour les actifs pondérés par les risques (Risk Weighted Assets ou RWA) traités en méthode « IRB » (internal rating based).

Les éléments de fonds propres de catégorie 2 sont constitués exclusivement de dettes subordonnées.

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES COMPTABLES AUX FONDS PROPRES PRUDENTIELS

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 déc. 2017
Capitaux Propres comptables¹	1 193	1 176
Résultat distribuable	-105	-93
Montants négatifs résultant du calcul des montants de pertes attendues	-64	-80
Fonds propres prudentiels Catégorie 1	1 023	1 004
Emprunts subordonnés de Catégorie 2	155	155
Fonds propres prudentiels Catégories 1 et 2	1 178	1 159

(1) Capitaux propres comptables et prudentiels sont égaux.

Exigence de fonds propres

Au 6 avril 2009, Banque PSA Finance a obtenu de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution l'autorisation d'utiliser les approches internes « avancées » du risque de crédit (« IRBA », Internal Rating Based Advanced) pour le calcul des exigences de fonds propres réglementaires sur le portefeuille retail ainsi que les approches internes « fondation » du risque de crédit (« IRBF », Internal Rating Based Foundation) pour le portefeuille corporate. Cette mesure s'est appliquée aux entités du groupe PSA Banque France dès le 1^{er} janvier 2009.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la coopération entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance en 2015, les 2 partenaires ont eu pour objectif de maintenir l'utilisation des modèles de notation interne développés par Banque PSA Finance, après revue et validation de ces modèles par les organes de contrôle du groupe Santander et accord des autorités de supervision compétentes.

A ce titre, le système de notation interne du groupe PSA Banque France a fait l'objet d'une mission d'inspection par la Banque Centrale Européenne suite à laquelle PSA Banque France a obtenu, courant 2017, l'autorisation de maintenir les méthodes de notations internes initialement développées par Banque PSA

Finance pour le calcul des actifs pondérés des risques (RWA).

L'ensemble des données nécessaires à la modélisation et aux calculs du risque de crédit est issu des applicatifs de gestion. Ces derniers alimentent les bases communes de risques, BRC (Base Risque Centrale pour la clientèle retail) et BUIC (base pour la clientèle corporate) qui permettent un suivi homogène de l'ensemble des paramètres de risque du groupe PSA Banque France.

Les informations issues des bases de risques alimentent l'outil central de gestion des fonds propres. Parallèlement, certaines données comptables sont également intégrées à cet outil central. Après une phase de réconciliation entre les données de gestion et la comptabilité, les exigences en fonds propres sont calculées à partir des outils précités et les états réglementaires sont produits.

Le risque opérationnel est traité en méthode standard. L'exigence en fonds propres est ainsi calculée à partir de l'application d'un ratio de 12% sur le Produit Net Bancaire de la clientèle retail et un ratio de 15% sur le Produit Net Bancaire des autres segments d'actifs.

EXIGENCE DE FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDÉRÉS DU GROUPE

(en millions d'euros)	30 juin 2018		31 déc. 2017	
	Actifs pondérés	Exigences de Fonds Propres	Actifs pondérés	Exigences de Fonds Propres
Risque de crédit	7 742	619	7 156	572
Méthode standard	910	73	868	69
Souverains, Banques et Administrations	12	1	12	1
Etablissements	131	10	113	9
Entreprises	337	27	300	24
Clientèle de détail	205	16	192	15
Autres Actifs	225	18	251	20
Méthode de Notation Interne Fondation (IRBF)	3 430	274	3 191	255
Entreprises	3 430	274	3 191	255
Méthode de Notation Interne Avancée (IRBA)	3 402	272	3 097	248
Clientèle de détail	3 402	272	3 097	248
Risque opérationnel (méthode standard)	673	54	673	54
Risque de Marché	0	0	0	0
Totaux	8 415	673	7 829	626
Fonds propres prudentiels Catégorie 1	1 023		1 004	
Ratio de Solvabilité Catégorie 1	12,2%		12,8%	
Fonds propres prudentiels totaux	1 178		1 159	
Ratio de Solvabilité total	14,0%		14,8%	

Ratio de levier

Le ratio de levier, correspondant au rapport non pondéré des expositions brutes sur les fonds propres durs (Tier 1), vise notamment à encadrer le recours excessif au hors-bilan dans l'activité bancaire. Le groupe a choisi de piloter son ratio de levier consolidé à un niveau minimum de 3% correspondant à la limite réglementaire. Un dispositif de suivi, de contrôle et d'alerte a été mis en place afin de gérer tout risque de levier excessif.

Le ratio de levier est calculé selon les modalités du règlement (UE) n° 575/2013 article 429, et s'élève

pour le groupe PSA Banque France à 8,1% au 30 juin 2018 contre 8,4% au 31 décembre 2017.

A noter que l'exemption au suivi sur base individuelle reçue au titre du ratio de solvabilité est étendue au ratio de levier dans le cadre de CRD IV. Les obligations relatives au ratio de levier sont donc suivies sur base consolidée uniquement.

RATIO DE LEVIER ET DÉTAIL DES EXPOSITIONS DE LEVIER AU 30 JUIN 2018

(en millions d'euros)	30 juin 2018	31 déc. 2017
Total de l'actif selon les états financiers publiés (hors dérivés)	12 186	11 387
Déductions prudentielles sur les Fonds propres CET1	-64	-80
Total Expositions au Bilan	12 122	11 307
Expositions sur dérivés	5	7
Coût de remplacement des transactions sur dérivés	2	2
Total Expositions sur les dérivés	7	9
Expositions relatives aux engagements donnés	1 595	1 588
Application des facteurs de conversion réglementaire	-1 033	-1 052
Total Expositions sur éléments de Hors Bilan	562	536
Total Autres ajustements	-9	28
Total Expositions de levier	12 682	11 880
Fonds propres prudentiels Catégorie 1	1 023	1 004
Ratio de Levier	8,1%	8,4%

1.5 Facteurs de risque et gestion des risques

L'identification, la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques du groupe PSA Banque France sont assurées par la direction des risques qui a été constituée suite à la création de la coopération entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance. Le directeur des risques est membre du comité de direction et il rend également compte de ses missions au comité d'audit et risques.

La gouvernance des risques couvre notamment leur pilotage, la validation des méthodes ou modèles de mesure ainsi que la fixation du niveau de risque souhaitable. Cette gouvernance tient compte, en premier lieu, du recensement des risques et de l'évaluation de leur criticité potentielle compte tenu des politiques de gestion retenues, ainsi que du contexte conjoncturel.

Ces différents éléments sont présentés, analysés et décidés au sein de comités présidés par la direction des risques : le comité de gestion et contrôle des risques à fréquence mensuelle, le comité crédit à fréquence hebdomadaire et les comités avec les marques Peugeot, Citroën et DS à fréquence mensuelle.

La direction des risques participe également au Comité d'Asset and Liability Management (ALCO), à fréquence mensuelle, au Comité des Opérations ainsi qu'au Comité du Recouvrement, tous deux à fréquence bimestrielle. Les membres de l'organe exécutif sont soit partie prenante à ces comités, soit sont informés de leur teneur.

Le modèle de gestion des risques a aussi comme pilier fondamental, les politiques des risques qui ont été définies par la direction des risques et validées par le Conseil d'Administration du groupe PSA Banque France. Dans ce cadre, la gestion des risques est gouvernée par les principes suivants :

- Intégration de la culture de risques dans l'organisation, de manière à ce que l'ensemble des

attitudes, des valeurs, des compétences et des instructions relatives à l'activité soit intégré dans tous les processus ;

- Implication de la direction générale dans la gestion et le contrôle des risques ;
- Indépendance de la fonction risque des autres métiers et séparation entre les services générateurs de risques et les services chargés de contrôler et surveiller les risques. Ces derniers, ayant l'autorité suffisante et un accès direct au management et aux instances responsables de la définition de la stratégie de risques ;
- Prise en compte globale des risques pour élaborer une vision complète du risque assumé. Comprendre les relations entre les différents types de risques et fournir leur évaluation globale ;
- Anticipation et prévisibilité : l'évaluation des risques a essentiellement une fonction d'anticipation ;
- Décisions par les organismes collégiaux en incluant dans le processus de décision une variété de points de vue méthodologiques proportionnés à l'impact potentiel de la décision et à la complexité des facteurs qui entrent en jeu ;
- Limitation des risques par l'établissement de limites objectives et vérifiables avec une infrastructure de gestion, de contrôle et de reporting qui garantit leur efficacité.

Le groupe PSA Banque France est soumis à plusieurs facteurs de risque dont l'identification et l'évaluation sont cruciales dans le modèle de gestion des risques.

1.6 Contrôle interne

Conformément à l'arrêté du 3 novembre 2014, relatif au contrôle interne des établissements de crédit, le dispositif de contrôle interne mis en œuvre par le groupe PSA Banque France s'articule autour des fonctions du contrôle permanent et du contrôle périodique, et d'un premier niveau de responsabilité qui a pour cadre les unités opérationnelles.

Le groupe PSA Banque France a défini dans une charte les principes fondamentaux d'organisation et de fonctionnement de son dispositif de contrôle interne. La charte de contrôle interne fixe les organisations, les moyens, les champs d'action et les missions, ainsi que les modalités de fonctionnement du dispositif de contrôle du groupe PSA Banque France.

1.6.1 Le dispositif de contrôle permanent

1.6.1.1 Les contrôles de premier niveau, socle du dispositif de contrôle interne

Ces contrôles se situent au sein des structures opérationnelles. Les contrôles y sont exercés par l'ensemble des salariés dans le cadre de leurs activités quotidiennes, en application de procédures intégrant les divers contrôles à effectuer, ou par des agents dédiés à

ces fonctions au sein même de ces structures. Les contrôles de premier niveau font l'objet d'une surveillance par les organes du contrôle permanent.

1.6.1.2 Le contrôle permanent

Contrôle de deuxième niveau, cette fonction est rattachée au Secrétariat Général.

Le contrôle permanent est en charge de différentes missions :

- Le contrôle de conformité qui assure la prévention, le contrôle et la surveillance permanente des risques de non-conformité ;
- Le contrôle permanent des risques des entités du groupe, y compris celui des prestations externalisées.

Les missions de contrôle des risques opérationnels portent sur :

- L'évaluation récurrente du niveau de maîtrise des risques opérationnels atteint par les dispositifs de contrôle mis en œuvre dans les entités du groupe, ainsi que chez les prestataires ;
- L'exercice de contrôles spécifiques de deuxième niveau dans l'ensemble des structures ;
- L'animation d'un dispositif de certification d'auto-évaluation des contrôles de premier niveau, par lequel les responsables opérationnels attestent de l'exécution et du résultat de contrôles clés sur les risques majeurs. Ce dispositif couvre la comptabilité, les activités de refinancement et de trésorerie ainsi

que la sécurité des accès aux principales applications informatiques du groupe PSA Banque France ;

- La formalisation et le suivi des recommandations ;
- La collecte, l'analyse et le suivi des pertes et incidents opérationnels, enregistrés dans la cartographie des risques.

Ces fonctions contrôlent notamment l'exécution régulière par les opérationnels des contrôles clés de premier niveau effectués sur les risques identifiés comme majeurs.

Une cartographie des risques est maintenue par la fonction de gestion et de contrôle des risques, qui recense l'ensemble des risques auxquels le groupe PSA Banque France est exposé. Elle contribue à vérifier la robustesse du dispositif de contrôle du groupe PSA Banque France, en mettant en regard les risques bruts identifiés, les pertes liées à ces risques ainsi que le résultat des contrôles de deuxième niveau et enfin le risque résiduel.

Conformément à l'Arrêté du 3 novembre 2014, le Rapport Annuel de Contrôle Interne et de Mesure et Surveillance des Risques (RACI) de l'année 2017 a été communiqué aux administrateurs et transmis à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

1.6.2 Le dispositif de contrôle périodique

Le contrôle périodique, contrôle de troisième niveau, vérifie de manière indépendante la qualité, l'efficacité et la conformité des processus et dispositifs du contrôle interne, de la gestion du risque et de la gouvernance.

Il est exercé par les équipes d'Audit Interne sous forme de missions ponctuelles conduites selon un plan triennal couvrant l'ensemble des organisations et entités du groupe PSA Banque France, y compris la sous-

traitance. Au cours du premier semestre 2018, PSA Banque France a fait l'objet de 4 missions d'audit, 3 étant en cours de réalisation et/ou de finalisation à la date du présent rapport.

En rendant compte de ses activités aux dirigeants effectifs, au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit et Risques, l'Audit Interne contribue à l'amélioration des processus et à la maîtrise des risques du groupe PSA Banque France.

1.6.3 La surveillance du dispositif par les organes délibérant et exécutif

Le dispositif de contrôle interne est suivi par les organes délibérant et exécutif, notamment par la tenue de comités.

Le Conseil d'Administration veille à la maîtrise des principaux risques encourus par le groupe PSA Banque France et s'assure de la fiabilité du dispositif de contrôle interne. Par l'intermédiaire du comité d'audit et risques, il examine les principaux enseignements issus de la surveillance des risques et des travaux de contrôles périodiques et permanents.

Le comité d'audit et risques du groupe PSA Banque France priorise ses missions en fonction des risques identifiés. Parmi ses prérogatives se trouvent la planification, la supervision et la revue des audits internes ainsi que la revue du plan d'audit des commissaires aux comptes. Il est aussi responsable de la résolution des faiblesses potentielles dans les contrôles internes identifiées par les auditeurs externes.

Le comité d'audit et risques s'assure également du respect de la conformité aux exigences réglementaires,

comme par exemple celles définies par les accords de Bâle III, et de la mise en place des mesures de conformité à ces normes. Enfin, le comité d'audit et risques passe en revue les comptes consolidés de la Banque ainsi que les états financiers respectifs des entités du groupe PSA Banque France à la lumière des méthodes comptables utilisées.

Le cas échéant, le comité d'audit et risques peut demander à consulter le Président de PSA Banque France, les directeurs généraux ainsi que les commissaires aux comptes ou toute autre personne utile à l'exercice de sa fonction. Plusieurs fois par an, le Président du comité d'audit et risques rencontre les représentants des contrôles périodiques et permanents et ceux de la filière risques.

L'organe exécutif est responsable de la définition et de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne. Par l'intermédiaire des comités de contrôle et des comités de conformité, il en surveille le bon fonctionnement et veille à l'adéquation des missions et des moyens.

1.6.4 La base organisationnelle du contrôle interne de la Banque

Les processus de contrôle s'appuient sur un ensemble de contrôles réguliers qui s'exerce au moyen de délégations applicables aux entités opérationnelles. Ces délégations concernent notamment les opérations bancaires et financières, les accords de crédit, les conditions appliquées à la clientèle, les nouveaux produits et les engagements de dépenses.

Dans le cadre du comité d'audit et risques ou dans le cadre de comités opérationnels, les principales orientations de la Banque sont précisées et mises en œuvre. Ces comités spécifiques concernent notamment les risques de crédit, où sont examinées les évolutions des impayés et des pertes, analysées les performances des outils de sélection du risque pour les portefeuilles retail et corporate (flottes de véhicules et réseaux de distribution).

Au cours de ces comités, sont également présentés pour décision :

- Les évolutions du dispositif Bâle III ;
- Les marges relatives à l'activité de financement ;
- Les produits et processus, y compris les risques associés ;
- Les dossiers de financement des réseaux et des flottes d'entreprises examinés soit au niveau d'un comité de crédit du groupe Santander, soit au niveau du comité de crédit du groupe PSA Banque France selon les délégations en vigueur ;
- Le suivi et l'examen des résultats de la politique mise en œuvre dans le cadre du refinancement, et de la gestion des risques de liquidité, taux et change ;
- Le suivi de la politique de sécurité en matière informatique ;
- Les travaux de la conformité.

1.7 Gouvernement d'entreprise - Renseignements à caractère général concernant PSA Banque France

1.7.1 Présentation générale de PSA Banque France

Dénomination sociale : PSA BANQUE FRANCE

Nationalité : française

Siège social : 9 rue Henri Barbusse,

92230 Gennevilliers, France

Tél. : + 33 (0) 1 46 39 65 55

Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration dont les actions ne sont pas négociables sur un marché réglementé.

Registre et numéro d'identification : PSA Banque France est immatriculée au R.C.S. Nanterre :

- N° Siren : 652 034 638
- N° Siret : 652 034 638 00039
- Code APE/NAF: 6419Z

PSA Banque France est un établissement de crédit agréé sous la supervision principale du régulateur bancaire européen, la Banque Centrale Européenne depuis décembre 2015 et du régulateur français, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution pour les questions relevant de sa compétence.

Date de constitution et durée : PSA Banque France (dénommée SOFIB à l'origine) a été constituée le 24 juin 1965, elle est immatriculée depuis le 20 juillet 1965. La date d'expiration de la Société est le 31 décembre 2064.

L'objet social de la société est celui d'une banque de plein exercice.

Exercice social : l'exercice social commence le 1^{er} janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

En tant que Prestataire de Services d'Investissement, PSA Banque France est soumise aux dispositions du règlement général de l'AMF (Autorités des Marchés Financiers). Le Directeur Général Délégué de PSA Banque France, agréé par l'AMF et titulaire de la carte professionnelle requise, exerce la fonction de Responsable Conformité des Services d'Investissement (RCSI) dans les conditions définies aux articles 313 et suivants du règlement général de l'AMF.

1.7.2 Actionnariat – structure du capital social

Actionnariat :

Au 30 juin 2018, le capital social de l'entité PSA Banque France s'établit à 144 842 528 euros divisé en 9 052 658 actions de 16 euros chacune, entièrement libéré, dont la répartition est paritaire entre :

- Banque PSA Finance qui détient 4 526 329 actions et le même nombre de droits de vote, et
- Santander Consumer Banque qui détient 4 526 329 actions et le même nombre de droits de vote.

Banque PSA Finance est une filiale détenue directement et indirectement à 100% par la société Peugeot SA et Santander Consumer Banque est une filiale détenue indirectement à 100% par la société Banco Santander. Les sociétés Peugeot SA et Banco Santander sont des entités dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé.

Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des 3 dernières années :

Aucune modification n'a eu lieu depuis l'entrée au capital de PSA Banque France par Santander Consumer Banque le 2 février 2015 à hauteur de 50%.

Le pacte d'actionnaires conclu en date du 2 février 2015 au moment de la création de la co-entreprise qu'est PSA Banque France, prévoit des restrictions à l'exercice du transfert d'actions par les deux actionnaires, exercice qui n'est pas libre mais fait l'objet d'une "lock-up period" pour toute la durée de la coopération.

Cotation des titres :

Les titres représentatifs du capital de PSA Banque France ne sont pas cotés en bourse. Néanmoins certains titres de dettes (obligations EMTN) sont listés auprès d'Euronext Paris.

1.7.3 Conseil d'administration et organes de direction

Le Conseil d'Administration de PSA Banque France est composé de six membres nommés pour une durée renouvelable de 6 ans, soit trois membres choisis par chacun des deux actionnaires. **La Direction Générale** est assurée depuis le 1^{er} septembre 2017 par M. Jean-Paul Duparc, Directeur Général désigné par Santander Consumer Banque et par M. Laurent Aubineau, Directeur Général Délégué désigné par Banque PSA Finance.

Le Directeur Général dispose des pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de PSA Banque France, sous réserve des actes expressément réservés aux assemblées d'actionnaires ou qui sont de la compétence exclusive du Conseil d'Administration tels

que listés dans le pacte d'actionnaires signé entre les deux associés en date du 2 février 2015.

Le Conseil d'Administration n'a apporté aucune limitation aux pouvoirs du Directeur Général.

Trois Conseils d'Administration se sont tenus au premier semestre 2018. La gouvernance du groupe PSA Banque France résulte de l'application des accords conclus entre les deux actionnaires et se conforme strictement aux obligations légales et réglementaires en vigueur. Ainsi le Président avec son Conseil d'Administration et ses Comités spécialisés exercent la surveillance de l'activité de PSA Banque France pilotée

par le Directeur Général, le Directeur Général Délégué, le Comité de Direction et les Comités opérationnels.

A ce jour, il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les obligations des membres des organes de direction et leurs intérêts privés à l'égard du groupe PSA Banque France. Il n'existe pas de conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Les mandats des administrateurs de PSA Banque France ne donnent pas lieu au versement de jetons de présence.

Il n'existe aucune délégation, en cours de validité ou utilisée au cours du premier semestre 2018 accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation, d'émission de capital ou de rachat d'actions.

PSA Banque France ne se réfère pas à un code de gouvernement d'entreprise n'étant pas une société dont le capital est ouvert et coté sur un marché réglementé. Toutefois PSA Banque France applique volontairement l'essentiel des recommandations du code AFEP-MEDEF.

1.7.4 Responsables du contrôle des comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Crystal Park, 63 rue de Villiers,
92200 Neuilly-sur-Seine,
société par actions simplifiée au capital de 2 510 460 €,
enregistrée au R.C.S. de Nanterre n° 672 006 483

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2022

Représentée au 30 juin 2018 par Laurent Tavernier

Mazars

61 rue Henri Régault,
92400 Courbevoie,
société anonyme au capital de 8 320 000 €, enregistrée
au R.C.S. de Nanterre n° 784 824 153

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2019

Représentée au 30 juin 2018 par Matthew Brown

2

COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018

2.1	Bilan consolidé	24
2.2	Compte de résultat consolidé	25
2.3	Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	26
2.4	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	26
2.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	27
2.6	Notes aux états financiers consolidés	28
2.7	Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	53

2.1 Bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30.06.2018	31.12.2017
Actif			
Caisse, banques centrales	4	297 893	364 814
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5	1 538	2 383
Instruments dérivés de couverture	6	18	48
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3	-	-
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	3	-	3
Titres au coût amorti	3	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	7	696 313	525 102
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	8	10 927 468	10 213 625
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	16	(2 436)	(3 097)
Actifs d'impôts courants	26.1	6 216	18 545
Actifs d'impôts différés	26.1	598	235
Comptes de régularisation et actifs divers	9	251 319	258 350
Participations dans les entreprises mises en équivalence		-	-
Immobilisations corporelles		9 104	9 506
Immobilisations incorporelles		-	-
Ecarts d'acquisition		-	-
Total de l'actif		12 188 031	11 389 514

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30.06.2018	31.12.2017
Passif			
Banques centrales		28	38
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10	12	45
Instruments dérivés de couverture	11	36	85
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12	3 652 760	3 804 231
Dettes envers la clientèle	13	2 352 424	2 154 374
Dettes représentées par un titre	14	4 024 504	3 334 383
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	16	128	239
Passifs d'impôts courants	26.1	2 128	4 231
Passifs d'impôts différés	26.1	295 278	280 173
Comptes de régularisation et passifs divers	15	487 630	455 657
Provisions		25 434	24 894
Dettes subordonnées		155 110	155 116
Capitaux propres		1 192 559	1 176 048
- Capitaux propres part du groupe		1 192 559	1 176 048
- Capital et réserves liées		757 060	757 060
- Réserves consolidées		437 092	420 748
- dont résultat net - part du groupe		105 421	167 346
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(1 593)	(1 760)
- Intérêts minoritaires		-	-
Total du passif		12 188 031	11 389 514

2.2 Compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle		206 407	200 183	404 376
- Intérêts et produits au coût amorti	19	198 699	194 312	387 225
- Variation de juste valeur des crédits couverts en risque de taux	16	661	1 454	2 503
- Intérêts des instruments financiers de couverture		(1 311)	(2 350)	(4 316)
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	16	299	2 751	3 025
- Intérêts et charges assimilées		(57)	(82)	(174)
- Autres produits et charges divers		8 116	4 098	16 113
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat		(2)	8	60
- Intérêts et dividendes sur titres de placements		-	34	58
- Variation de juste valeur des titres		-	(27)	-
- Gains / pertes sur opérations des portefeuilles de placement		(3)	1	2
- Frais d'acquisition		-	-	-
- Dividendes et produits nets sur titres de participations		1	-	-
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-	-	-
Coût net de refinancement		(19 786)	(24 829)	(49 714)
- Intérêts et produits sur opérations interbancaires		-	5	5
- Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédits	20	(4 028)	(6 801)	(12 088)
- Intérêts sur dettes représentées par un titre	21	(7 502)	(4 568)	(9 243)
- Intérêts sur comptes d'épargne	23	(11 791)	(11 108)	(22 783)
- Charges sur engagements de financement reçus		(576)	(530)	(996)
- Variation de juste valeur du refinancement couvert en risque de taux	16	113	200	350
- Intérêts des instruments financiers de couverture		137	228	462
- Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture	16	(113)	(200)	(350)
- Variation de juste valeur du refinancement avec option juste valeur		-	-	-
- Frais d'émission		(2 218)	(1 808)	(4 457)
- Autres produits et charges divers	22	6 192	(247)	(614)
Gains et pertes nets sur opérations de trading		-	-	-
- Opérations de taux		-	-	-
- Opérations de change		-	-	-
Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		-	-	(301)
Marge sur autres prestations de services		52 291	47 120	96 952
- Produits		54 224	48 421	99 921
- Charges		(1 933)	(1 301)	(2 969)
Produit Net Bancaire		238 910	222 482	451 373
Charges générales d'exploitation	24	(78 439)	(77 719)	(145 295)
- Personnel		(32 959)	(30 916)	(61 566)
- Autres charges générales d'exploitation		(45 480)	(46 803)	(83 729)
Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations		(1 085)	(1 052)	(2 170)
Gains ou pertes sur titres de participation consolidables et autres actifs immobilisés		(60)	(51)	(76)
Résultat brut d'exploitation		159 326	143 660	303 832
Coût du risque de crédit	25	(4 996)	(14 627)	(31 862)
Résultat d'exploitation		154 330	129 033	271 970
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition		-	-	-
Charges des engagements sociaux		(108)	(96)	(191)
Produits des engagements sociaux		-	-	-
Autres éléments hors exploitation		-	-	(10 245)
Résultat avant impôt		154 222	128 937	261 534
Impôt sur les bénéfices	26.2	(48 801)	(48 208)	(94 188)
Résultat net		105 421	80 729	167 346
- dont intérêts minoritaires		-	-	-
- dont part du groupe		105 421	80 729	167 346
Résultat par action (en euros)		11,65 €	8,92 €	18,49 €

2.3 Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	30.06.2018			30.06.2017			31.12.2017		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat net	154 222	(48 801)	105 421	128 937	(48 208)	80 729	261 534	(94 188)	167 346
- dont intérêts minoritaires			-			-			-
Éléments recyclables par résultat									
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éléments non recyclables par résultat									
Ecart actuariel sur engagements de retraite	167	-	167	582	(200)	382	207	(71)	136
Autres	-	-	-	5	-	5	5	-	5
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	167	-	167	587	(200)	387	212	(71)	141
- dont intérêts minoritaires						-			-
Total Résultat et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	154 389	(48 801)	105 588	129 524	(48 408)	81 116	261 746	(94 259)	167 487
- dont intérêts minoritaires			-			-			-
- dont part du groupe			105 588			81 116			167 487

2.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital et réserves liées				Ecart d'évaluation - Part du groupe			Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Primes d'émission, d'apport et de fusion	Réserve légale et autres réserves	Réserves consolidées	Ecart actuariel sur engagements de retraite	Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Capitaux propres part du groupe		
Au 31 décembre 2016	144 843	593 347	5 427	338 536	(1 896)	-	1 080 258	-	1 080 258
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	13 443	(13 443)	-	-	-	-	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	80 734	382	-	81 116	-	81 116
Dividendes versés à Santander Consumer Banque	-	-	-	(35 849)	-	-	(35 849)	-	(35 849)
Dividendes versés à Banque PSA Finance	-	-	-	(35 849)	-	-	(35 849)	-	(35 849)
Au 30 juin 2017	144 843	593 347	18 870	334 130	(1 514)	-	1 089 677	-	1 089 677
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	86 617	(246)	-	86 371	-	86 371
Dividendes versés à Santander Consumer Banque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés à Banque PSA Finance	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2017	144 843	593 347	18 870	420 748	(1 760)	-	1 176 048	-	1 176 048
Impact first time application IFRS 9	-	-	-	3 622	-	-	3 622	-	3 622
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	105 421	167	-	105 588	-	105 588
Dividendes versés à Santander Consumer Banque	-	-	-	(46 350)	-	-	(46 350)	-	(46 350)
Dividendes versés à Banque PSA Finance	-	-	-	(46 350)	-	-	(46 350)	-	(46 350)
Au 30 Juin 2018	144 843	593 347	18 870	437 092	(1 593)	-	1 192 559	-	1 192 559

Sur le plan juridique :

Au 31 décembre 2014, le capital social de PSA Banque France était de 9 600 000 euros, intégralement libéré ; il était divisé en 600 000 actions.

Au 1er décembre 2015, le capital social de PSA Banque France était de 144 842 528 euros, intégralement libéré ; il était divisé en 9 052 658 actions.

Pour mémoire, le 30 janvier 2015 ont été constatées chez PSA Banque France :

- une augmentation de capital pour un montant de 131 627 216 euros, par voie d'émission de 8 226 701 actions ordinaires nouvelles d'une valeur de 16 euros chacune en rémunération des apports en nature (apport des titres SOFIRA et CREDIPAR par Banque PSA Finance) ;
- une prime d'apport d'un montant de 722 082 615,23 euros correspondant à la différence entre la valeur des apports, soit 853 709 831,23 euros, et la valeur nominale des actions émises en rémunération des apports, soit 131 627 216 euros ;
- une augmentation de capital en numéraire d'un montant nominal de 3 615 312 euros par voie d'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de 225 957 actions de 16 euros de valeur nominale chacune, assortie d'une prime d'émission totale de 19 832 904,52 euros.

Au 31 décembre 2016, le capital social de PSA Banque France était de 144 842 528 euros, intégralement libéré ; il était divisé en 9 052 658 actions.

Il en est de même au 30 juin 2018, aucun mouvement n'ayant eu lieu sur la période.

Conformément à l'amendement IAS 1 Présentation des états financiers - Informations sur le capital, les informations requises sont données dans le paragraphe "Fonds propres et exigence de fonds propres" du rapport de gestion.

2.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Résultat net revenant au groupe PSA Banque France		105 421	80 729	167 346
Elimination des résultats sans effet sur la trésorerie				
- Variation des autres provisions et amortissements		613	3 024	12 167
- Variation des impôts différés		12 840	8 618	29 519
- Résultats sur cessions		60	51	76
Marge brute d'autofinancement		118 934	92 422	209 108
Augmentation/Diminution liée à des				
- prêts et créances sur les établissements de crédit		-	-	-
- dettes envers les établissements de crédit		(151 583)	(100 987)	(833 728)
Variation des créances sur la clientèle		(707 175)	(281 930)	(990 536)
Augmentation/Diminution liée à des				
- dettes envers la clientèle		198 050	203 970	328 253
- actifs financiers à la juste valeur par résultat et autres actifs financiers		848	(44 901)	1 868
- passifs financiers à la juste valeur par résultat		(28)	(1 830)	(2 914)
- instruments dérivés de couverture		(19)	(400)	(553)
- dettes représentées par un titre		690 121	354 697	1 367 332
Variation des autres actifs d'exploitation		(12 902)	(26 603)	(102 023)
Variation des autres passifs d'exploitation		61 487	73 861	98 482
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		197 733	268 299	75 289
Acquisitions de filiales		-	-	-
Cessions de filiales		-	-	-
Acquisitions d'immobilisations		(1 461)	(1 753)	(3 997)
Cessions d'immobilisations		718	863	1 868
Effet des variations de périmètre		-	-	-
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(743)	(890)	(2 129)
Dividendes versés à Santander Consumer Banque		(46 350)	(35 849)	(35 849)
Dividendes versés à Banque PSA Finance		(46 350)	(35 849)	(35 849)
Augmentation de capital		-	-	-
Encaissement/décaissement lié à la dette subordonnée		-	-	155 000
Total flux net de trésorerie lié aux opérations financières		(92 700)	(71 698)	83 302
Effets des variations de cours de change		-	-	-
Variation de la trésorerie		104 290	195 711	156 462
Trésorerie à l'ouverture		889 916	733 453	733 453
Caisse, Banques centrales		364 814	260 506	260 506
Bons du Trésor		-	-	-
Comptes courants et prêts au jour le jour		525 102	472 947	472 947
Trésorerie à la clôture		994 206	929 165	889 916
Caisse, Banques centrales	4	297 893	393 667	364 814
Bons du Trésor		-	-	-
Comptes courants et prêts au jour le jour	7	696 313	535 498	525 102

2.6 Notes aux états financiers consolidés

Notes annexes

Note 1	Faits marquants de l'exercice et structure du groupe	29
Note 2	Principes comptables	30
Note 3	Incidences IFRS 9 dans la présentation des états financiers	32
Note 4	Caisse, banques centrales	33
Note 5	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	33
Note 6	Instruments dérivés de couverture - actifs	34
Note 7	Prêts et créances sur les établissements de crédit, au coût amorti	34
Note 8	Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	35
Note 9	Comptes de régularisation et actifs divers	36
Note 10	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	37
Note 11	Instruments dérivés de couverture - passifs	38
Note 12	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	39
Note 13	Dettes envers la clientèle	39
Note 14	Dettes représentées par un titre	40
Note 15	Comptes de régularisation et passifs divers	41
Note 16	Instruments financiers à terme	42
Note 17	Juste valeur des actifs et passifs financiers	43
Note 18	Autres engagements	44
Note 19	Intérêts et produits au coût amorti	45
Note 20	Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit	45
Note 21	Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre	45
Note 22	Autres produits et charges divers	46
Note 23	Intérêts sur comptes d'épargne	46
Note 24	Charges générales d'exploitation	46
Note 25	Coût du risque	47
Note 26	Impôt sur les bénéfices	49
Note 27	Information sectorielle	50
Note 28	Evénements postérieurs à la clôture	52

A. Faits marquants de l'exercice

Stratégie de refinancement

Le groupe PSA Banque France bénéficie depuis 2015 du financement intra-groupe fourni directement par Santander Consumer Finance en complément des financements apportés par les opérations de titrisation de créances, de collecte d'épargne grand public auprès de la clientèle française, de lignes bancaires bilatérales et d'un accès aux opérations de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE). Après les premières émissions en 2016 de titres de créance négociables, la stratégie de diversification des sources de refinancement s'est poursuivie en 2017 et 2018 par le développement de l'accès aux marchés de capitaux et notamment la réalisation en janvier et en septembre 2017 puis en avril 2018 des premières émissions obligataires sous programme EMTN pour un montant de 500 millions d'euros chacune.

B. Evolution du périmètre

Il n'y a pas eu d'évolution de périmètre au sein du groupe PSA Banque France durant le premier semestre 2018.

Note 2 Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2018 sont établis conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Ces comptes consolidés condensés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice 2017.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2018 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2017, à l'exception de l'application des nouveaux textes obligatoires : cf. ci-après le paragraphe « Nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 ».

En application du Règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales à partir du 1^{er} janvier 2005, le groupe PSA Banque France a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne et d'application obligatoire à cette date.

Au 30 juin 2018, la présentation des comptes consolidés du groupe PSA Banque France est effectuée selon les préconisations de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) formalisées dans le cadre de la recommandation N°2017-02 du 2 juin 2017 relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire selon les normes comptables internationales à partir du 1^{er} janvier 2018.

Le référentiel IFRS comprend les IFRS, les IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretations Committee).

Nouveaux textes IFRS et interprétations IFRIC d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018

Les nouveaux textes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 et appliqués par le groupe PSA Banque France sont les suivants :

- **IFRS 9 – Instruments financiers**, qui a remplacé IAS 39 – Instruments financiers. Cette norme, publiée par l'IASB en juillet 2014, a été adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016.

La norme IFRS 9 regroupe les 3 phases :

- classification et évaluation des instruments financiers,
- dépréciation des actifs financiers et
- couverture des instruments financiers.

Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :

- une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés, ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels,
- un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues »,
- une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 9, PSA Banque France a choisi de ne pas retraiter les chiffres des périodes antérieures.

En conséquence, PSA Banque France a comptabilisé toute différence entre la valeur comptable précédente (2017) et la valeur comptable au début de l'exercice auquel appartient la date de première application (2018) dans le solde d'ouverture des capitaux propres de ce même exercice 2018.

La norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet :

Phase 1 - Classification et évaluation des instruments financiers

Sur la base des analyses effectuées sur la phase 1 - Classification et évaluation, il ressort que des instruments financiers qui étaient comptabilisés au coût amorti (les financements et créances de location) et à la juste valeur par résultat sous IAS 39 continuent à remplir les conditions pour une comptabilisation au coût amorti et à la juste valeur par résultat respectivement sous IFRS 9.

Les titres de participation des sociétés non consolidées comptabilisés au coût amorti sous IAS 39 du fait d'une activité opérationnelle non significative sont reclassés en juste valeur par résultat sous IFRS 9 sans impact sur les comptes de PSA Banque France au 30 juin 2018.

Phase 2 - Dépréciation des actifs financiers

PSA Banque France s'appuie pour le calcul des pertes attendues sous IFRS 9 sur la méthodologie de calcul des différents paramètres de risques (données utilisées, segmentation des portefeuilles, évaluation individuelle ou collective, choix de modélisation – notamment probabilité de défaut (PD) lifetime, exposition courante des contrats au moment de la tombée en défaut (EAD) lifetime, etc.) ainsi que sur l'intégration des données prospectives : définition des scénarios macroéconomiques et modalités de prise en compte dans les pertes de crédit attendues.

Les modèles qui ont été mis en œuvre pour le calcul des pertes attendues sous IFRS 9 sont élaborés en coopération avec Santander et Banque PSA Finance.

Phase 3 - Couverture des instruments financiers

PSA Banque France, à l'instar de Santander, a choisi l'option offerte par la norme IFRS 9 de ne pas appliquer les dispositions relatives à la comptabilité de couverture et de rester intégralement sous IAS 39 pour la comptabilité des opérations de couverture.

- **IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.**

Cette norme a été publiée dans sa version définitive par l'IASB en mai 2014. Au niveau de l'Union européenne IFRS 15 a été homologuée le 22 septembre 2016.

La norme IFRS 15 pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaire relatif aux contrats conclus avec des clients. Sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. Par conséquent, la majorité des revenus de PSA Banque France sont exclus du périmètre de cette nouvelle norme. S'agissant des autres cas, il n'y a pas de modification significative concernant les modalités de comptabilisation actuelles (commissions d'apporteurs notamment) pour PSA Banque France.

- **Amendements à IFRS 4 - « Appliquer la norme IFRS 9 Instruments financiers avec IFRS 4 Contrat d'assurance »**

Ces amendements visent à remédier aux conséquences comptables temporaires du décalage entre la date d'entrée

en vigueur de la norme IFRS 9 (soit le 1er janvier 2018) et celle de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance IFRS 17 remplaçant la norme actuelle IFRS 4 (soit le 1er janvier 2021).

- Amendements à IFRS 2 - Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Ces amendements fournissent des règles de comptabilisation concernant :

- les effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation d'un paiement fondé sur les actions et réglé en trésorerie,
- les paiements fondés sur des actions et soumis à une retenue fiscale, et
- une modification des conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres.

- Améliorations annuelles des normes IFRS du cycle 2014-2016 qui apportent des amendements mineurs aux trois normes suivantes :

IFRS 1 – Première adoption des normes IFRS, notamment la suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants.

IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Il s'agit de la clarification du champ d'application des dispositions relatives aux informations à fournir. Cette amélioration est déjà appliquée depuis le 1^{er} janvier 2017 comme prévu par l'IASB.

IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises. L'amélioration porte sur l'évaluation des investissements à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement.

- Amendements à IAS 40 - Transferts d'immeubles de placement

Selon ces amendements, une entité doit transférer un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie des « immeubles de placement » si, et seulement si, il existe une indication d'un changement d'utilisation. Il y a changement d'utilisation lorsque le bien immobilier devient, ou cesse d'être, un immeuble de placement au sens de la définition de ce terme et qu'il y a des indications attestant de ce changement.

- IFRIC 22 - Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée

La norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères" précise le cours de change à utiliser pour enregistrer une transaction en monnaie étrangère lors de sa comptabilisation initiale dans la monnaie fonctionnelle de l'entité. Mais la norme ne traite pas de la question du cours de change à retenir lorsqu'un paiement anticipé a été effectué.

C'est la raison pour laquelle le Comité d'interprétation des normes IFRS a élaboré la présente interprétation qui précise que s'il y a des paiements ou encaissements anticipés multiples, l'entité doit déterminer une date de transaction pour chaque paiement ou encaissement anticipé.

Ces textes n'ont pas d'impact au niveau du groupe PSA Banque France.

Nouveaux textes IFRS et interprétations IFRIC non applicables obligatoirement en

Union européenne à l'exercice ouvert le 1er janvier 2018

L'impact potentiel des textes publiés par l'IASB ou l'IFRIC ainsi que des projets comptables de l'IASB ou l'IFRIC d'application obligatoire en Union européenne aux exercices ouverts après le 1er janvier 2018, non encore adoptés par l'Union européenne est en cours d'analyse, et notamment :

- IFRS 16 – Contrats de location

Pendant plus de 10 ans, l'IASB a travaillé sur la refonte de la norme IAS 17 qui régit la comptabilisation des actifs loués, tant en crédit-bail / location financière, qu'en location opérationnelle, dans une optique de convergence avec le FASB. Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié le texte définitif de la norme IFRS 16. Cette norme ne devrait pas générer d'impact significatif pour PSA Banque France en tant que bailleur ; car le texte de la norme converge en effet avec les dispositions actuelles d'IAS 17.

Note 3 Incidences IFRS 9 dans la présentation des états financiers

La norme IFRS 9 – Instruments financiers, qui a remplacé IAS 39 – Instruments financiers, publiée par l'IASB en juillet 2014 puis adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est entrée en application le 1er janvier 2018. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 9, PSA Banque France a choisi de ne pas retraiter les chiffres des périodes antérieures (cf. note 2 - principes comptables).

Les modalités d'application de la norme IFRS 9 chez PSA Banque France entraînent les modifications détaillées ci-dessous.

3.1 Impacts au bilan

(en milliers d'euros)	01.01.2018	Impact FTA IFRS 9		31.12.2017
		Reclassement	Réévaluation	
Actif				
Caisse, banques centrales	364 814	-	-	364 814
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 386	3	-	2 383
Instruments dérivés de couverture	48	-	-	48
Actifs financiers disponibles à la vente		(3)	-	3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	-	
Titres au coût amorti	-	-	-	
Prêts et créances sur les établissements de crédit, au coût amorti	525 102	-	-	525 102
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	10 221 355	-	7 730	10 213 625
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(3 097)	-	-	(3 097)
Actifs d'impôts courants	18 545	-	-	18 545
Actifs d'impôts différés (1)	(201)	-	(436)	235
Comptes de régularisation et actifs divers	258 350	-	-	258 350
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	9 506	-	-	9 506
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Ecart d'acquisition	-	-	-	-
Total de l'actif	11 396 808	-	7 294	11 389 514

(en milliers d'euros)	01.01.2018	Impact FTA IFRS 9		31.12.2017
		Reclassement	Réévaluation	
Passif				
Banques centrales	38	-	-	38
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	45	-	-	45
Instruments dérivés de couverture	85	-	-	85
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 804 231	-	-	3 804 231
Dettes envers la clientèle	2 154 374	-	-	2 154 374
Dettes représentées par un titre	3 334 383	-	-	3 334 383
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	239	-	-	239
Passifs d'impôts courants	4 231	-	-	4 231
Passifs d'impôts différés	281 637	-	1 464	280 173
Comptes de régularisation et passifs divers	455 657	-	-	455 657
Provisions (1)	27 102	-	2 208	24 894
Dettes subordonnées	155 116	-	-	155 116
Capitaux propres	1 179 670	-	3 622	1 176 048
- Capitaux propres part du groupe	1 179 670	-	3 622	1 176 048
- Capital et réserves liées	757 060	-	-	757 060
- Réserves consolidées	424 370	-	3 622	420 748
- dont résultat net - part du groupe	167 346	-	-	167 346
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 760)	-	-	(1 760)
- Intérêts minoritaires	-	-	-	-
Total du passif	11 396 808	-	7 294	11 389 514

(1) Ces montants correspondent aux dépréciations sur engagements qui sont comptabilisées au bilan en provisions au passif.

3.2 Impacts au résultat

Conformément à la phase 1 - Classification et évaluation des instruments financiers, le Compte de résultat a évolué par l'ajout des nouveaux postes suivants :

- Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat

Ce nouveau poste regroupe les éléments précédemment classés en "Intérêts et produits nets de placements" et en "Gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

- Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Note 4 Caisse, banques centrales

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Caisse et CCP	-	-
Banque centrale (1)	297 893	364 814
- dont réserves obligatoires auprès de la Banque de France	27 368	24 730
Total	297 893	364 814

(1) En plus des réserves obligatoires, les dépôts complémentaires sur le compte Banque de France correspondent à un placement de type high quality liquidity asset dans le cadre du respect du ratio de liquidité LCR.

Note 5 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

5.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading (1)	1 528	2 377
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	-	-
Compensation de la juste valeur positive avec les appels de marge reçus	-	-
Produits à recevoir sur instruments financiers à terme de trading	7	6
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	-	-
Titres de participation comptabilisés par juste valeur par résultat (2)	3	-
Total	1 538	2 383

(1) Les swaps classés en trading concernent les opérations de titrisation pour lesquelles des swaps en sens inverse se neutralisent (cf. Note 10).

(2) Depuis le 01/01/2018, les titres de participations sont comptabilisés en actifs financiers à la juste valeur par résultat en application de la norme IFRS 9. Au 31/12/2017, ils étaient classés en Actifs financiers disponibles à la vente pour 3 milliers d'euros.

5.2 Compensation des swaps de trading avec appel de marge - actifs

Pour 2018

(en milliers d'euros)

Swaps gagnants	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Juste valeur positive	1 562	(34)	1 528	-	1 528
- swaps avec appel de marge	-	-	-	-	-
- swaps sans appel de marge	1 562	(34)	1 528	-	1 528
Compensation	-	-	-	-	-
Produits à recevoir	40	(33)	7	-	7
- swaps avec appel de marge	40	(33)	7	-	7
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Total à l'actif	1 602	(67)	1 535	-	1 535
Appels de marge reçus sur swaps de trading (en produits constatés d'avance - cf. Note 15)	-	-	-	-	-
Total au passif	-	-	-	-	-

Pour 2017

(en milliers d'euros)

Swaps gagnants	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Juste valeur positive	2 411	(34)	2 377	-	2 377
- swaps avec appel de marge	-	-	-	-	-
- swaps sans appel de marge	2 411	(34)	2 377	-	2 377
Compensation	-	-	-	-	-
Produits à recevoir	40	(34)	6	-	6
- swaps avec appel de marge	40	(34)	6	-	6
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Total à l'actif	2 451	(68)	2 383	-	2 383
Appels de marge reçus sur swaps de trading (en produits constatés d'avance - cf. Note 15)	-	-	-	-	-
Total au passif	-	-	-	-	-

Note 6 Instruments dérivés de couverture - actifs

6.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Juste valeur positive des swaps de couverture	128	245
- des obligations	-	-
- des emprunts	128	241
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)	-	4
Compensation de la juste valeur positive avec les appels de marge reçus (cf. Note 6.2)	(111)	(199)
Produits à recevoir sur swaps de couverture	1	2
Total	18	48

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).
L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 16.

6.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - actifs

Pour 2018

(en milliers d'euros)	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Swaps gagnants					
Juste valeur positive	464	(336)	128	-	128
- swaps avec appel de marge	464	(336)	128	-	128
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Compensation	-	-	-	(111)	(111)
Produits à recevoir	5	(4)	1	-	1
- swaps avec appel de marge	5	(4)	1	-	1
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Total à l'actif	469	(340)	129	(111)	18
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 15)	-	-	111	(111)	-
Total au passif	-	-	111	(111)	-

Pour 2017

(en milliers d'euros)	Montant brut actif		Montant net actif avant compensation	Compensation avec les appels de marge reçus	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Swaps gagnants					
Juste valeur positive	1 186	(941)	245	-	245
- swaps avec appel de marge	1 186	(941)	245	-	245
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Compensation	-	-	-	(199)	(199)
Produits à recevoir	8	(6)	2	-	2
- swaps avec appel de marge	8	(6)	2	-	2
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Total à l'actif	1 194	(947)	247	(199)	48
Appels de marge reçus sur swaps de couverture (en produits constatés d'avance - cf. Note 15)	-	-	199	(199)	-
Total au passif	-	-	199	(199)	-

Note 7 Prêts et créances sur les établissements de crédit, au coût amorti

Ventilation créances à vue / à terme

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Créances à vue hors groupe	696 313	525 102
- Comptes ordinaires débiteurs	664 845	522 674
- dont détenus par les fonds de titrisation	196 384	187 012
- Montants à recevoir sur comptes de banque (1)	30 000	-
- Comptes et prêts financiers au jour le jour	1 468	2 428
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance (2)	1 468	2 428
Créances à terme	-	-
Créances rattachées	-	-
Total	696 313	525 102

(1) Ce montant à recevoir sur comptes de banque est la contrepartie des certificats de dépôts en cours de livraison à fin juin 2018 (cf. Note 14.1).

(2) Ce montant correspond à l'excédent de cash collatéral déposé auprès du clearing member Santander pour la compensation des dérivés de taux depuis la mise en place de la réglementation EMIR début 2017.

Note 8 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

8.1 Ventilation des prêts et créances par type de financement

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Vente à crédit	2 206 710	2 069 448
- dont encours titrisés (1)	1 222 241	1 180 474
Location avec option d'achat (2)	2 976 401	2 630 565
Capital restant dû et intérêts à recevoir	3 328 658	2 946 902
- dont encours titrisés (1)	1 128 223	1 048 306
Intérêts non courus sur location avec option d'achat	(352 257)	(316 337)
- dont encours titrisés (1)	(109 161)	(107 477)
Location longue durée (2)	2 437 019	2 315 916
Capital restant dû et intérêts à recevoir	2 651 633	2 548 957
- dont encours titrisés (1)	1 058 144	965 197
Intérêts non courus sur location longue durée	(214 601)	(233 015)
- dont encours titrisés (1)	(106 101)	(97 238)
Dépôts de garantie activité location	(13)	(26)
- dont encours titrisés (1)	-	-
Créances commerciales	2 401 731	2 324 976
- Entreprises liées avec le groupe PSA	29 777	3 098
- Hors groupe	2 371 954	2 321 878
- dont encours titrisés (1)	864 414	863 249
Autres créances (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)	627 384	610 604
Comptes ordinaires	124 039	119 170
- Entreprises liées avec le groupe PSA	2 007	788
- Hors groupe	122 032	118 382
Éléments intégrés au coût amorti des prêts et créances sur la clientèle	154 184	142 946
- Etalement des coûts d'acquisition	239 408	218 894
- Etalement des frais de dossiers	(25 625)	(24 867)
- Etalement de la participation des marques et des réseaux	(59 599)	(51 081)
Total des créances au coût amorti (3)	10 927 468	10 213 625
- dont encours titrisés (1)	4 057 760	3 852 511

(1) Le groupe PSA Banque France a procédé à plusieurs opérations de titrisation (cf. Note 8.3).

(2) Le groupe PSA Banque France ne détenant pas les risques et avantages liés à la propriété du véhicule, les opérations de location (location avec option d'achat et location longue durée) respectent les critères de la location financement et sont présentées comptablement comme des encours de crédit.

(3) L'intégralité des créances est en euro.

8.2 Ventilation des prêts et créances par segment

Type de financement (en milliers d'euros)	Segment IFRS 8		Corporate Réseau		Client final				Total	
	(A - cf renvoi B Note 25.1)		(B - cf renvoi A Note 25.1)		Retail		Corporate et assimilés			
	30.06.2018	31.12.2017	30.06.2018	31.12.2017	30.06.2018	31.12.2017	30.06.2018	31.12.2017	30.06.2018	31.12.2017
Vente à crédit	8 067	3 456	2 196 541	2 063 999	2 102	1 993	2 206 710	2 069 448		
Location avec option d'achat	7 989	9 170	2 931 396	2 587 712	37 016	33 683	2 976 401	2 630 565		
Location longue durée	155 841	147 765	1 466 631	1 354 976	814 547	813 175	2 437 019	2 315 916		
Créances commerciales	2 401 731	2 324 976	-	-	-	-	2 401 731	2 324 976		
Autres créances	608 602	586 461	16 065	21 426	2 717	2 717	627 384	610 604		
Comptes ordinaires	123 857	119 071	175	3	7	96	124 039	119 170		
Éléments intégrés au coût amorti	9	(256)	131 306	120 765	22 869	22 437	154 184	142 946		
Total des encours par segment IFRS 8	3 306 096	3 190 643	6 742 114	6 148 881	879 258	874 101	10 927 468	10 213 625		

8.3 Opérations de titrisation

Fonds	Closing, ie première date de cession	Type de financement	Créances cédées nettes		à l'origine
			au 30.06.2018	au 31.12.2017	
FCT Auto ABS French Loans Master	13.12.2012 (2)	Vente à crédit	1 222 241	1 180 474	N/A
FCT Auto ABS DFP Master - Compartiment France 2013	03.05.2013 (2)	Créances Commerciales	864 414	863 249	N/A
FCT Auto ABS French Leases Master - Compartiment 2016	28.07.2016 (2)	Location avec option d'achat (1)	1 019 062	940 829	N/A
FCT Auto ABS French LT Leases Master	Première cession le 27.07.2017 (2)	Location longue durée (3)	952 043	867 959	N/A
Total			4 057 760	3 852 511	

Les FCT (Fonds Communs de Titrisation) constituent des entités ad hoc, intégrées dans le périmètre de consolidation du groupe PSA Banque France, dans la mesure où les revenus perçus par la filiale CREDIPAR comprennent l'essentiel des risques (principalement le coût du risque) et des avantages (le Produit Net Bancaire) de ces entités ad hoc.

En effet, les techniques de rehaussement de crédit utilisées par le groupe PSA Banque France dans le cadre de ses opérations de titrisation maintiennent à sa charge les risques financiers inhérents à ces opérations. Le groupe finance également l'ensemble des réserves permettant de faire face aux risques spécifiques. Enfin, le groupe reste le bénéficiaire exclusif des avantages qui découlent de ces opérations, en particulier en ce qui concerne le financement obtenu en contrepartie de la vente du portefeuille au fond, financé par le placement des tranches "senior" sur la plupart des opérations.

Le groupe ne réalise aucune opération de titrisation transférant tout ou partie de son risque financier (telles que les opérations de titrisation synthétiques).

(1) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs des contrats de location et aux créances de ventes du véhicule ou d'option d'achat (contrats de location avec option d'achat ou crédit-bail).

(2) Ces fonds sont des programmes de réémission mensuelle permettant d'ajuster au fil de l'eau la taille du fonds au portefeuille à refinancer (qui peut varier à la hausse ou à la baisse), dans la limite du plafond d'émission de chaque programme.

(3) Les créances cédées correspondent aux loyers futurs et aux valeurs résiduelles de contrats de location longue durée.

Note 9 Comptes de régularisation et actifs divers

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Débiteurs divers	120 983	131 427
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	81 520	77 699
Etat et autres organismes sociaux	54 435	50 355
Produits à recevoir	9 227	8 435
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	8 464	7 796
Charges constatées d'avance	4 588	3 367
- dont appels de marge payés sur swaps (1)	513	727
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	287	725
Autres comptes de régularisation	62 086	64 766
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	-	-
Total	251 319	258 350

(1) Les appels de marge payés sur swaps ont été compensés avec la juste valeur négative pour 2,8 millions d'euros au 30 juin 2018, contre 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2017 (cf. Notes 10.2 & 11.2).

Note 10 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

10.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Juste valeur des instruments financiers à terme de trading	1 523	2 377
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	-	-
Compensation de la juste valeur négative avec les appels de marge versés	(1 523)	(2 338)
Charges à payer sur instruments financiers à terme de trading	12	6
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	-	-
Total	12	45

Les swaps classés en trading concernent les opérations de titrisation pour lesquelles des swaps en sens inverse se neutralisent (cf. Note 5).

10.2 Compensation des swaps de trading avec appel de marge - Passifs

Pour 2018

(en milliers d'euros)

Swaps perdants	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Juste valeur négative	(34)	1 557	1 523	-	1 523
- swaps avec appel de marge	(34)	1 557	1 523	-	1 523
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Compensation	-	-	-	(1 523)	(1 523)
Charge à payer	(33)	45	12	-	12
- swaps avec appel de marge	-	5	5	-	5
- swaps sans appel de marge	(33)	40	7	-	7
Total au passif	(67)	1 602	1 535	(1 523)	12
Appels de marge payés sur swaps de trading (en charges constatées d'avance - cf. Note 9)	-	-	1 750	(1 523)	227
Total à l'actif	-	-	1 750	(1 523)	227

Pour 2017

(en milliers d'euros)

Swaps perdants	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Juste valeur négative	(34)	2 411	2 377	-	2 377
- swaps avec appel de marge	(34)	2 411	2 377	-	2 377
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Compensation	-	-	-	(2 338)	(2 338)
Charge à payer	(34)	40	6	-	6
- swaps avec appel de marge	-	-	-	-	-
- swaps sans appel de marge	(34)	40	6	-	6
Total au passif	(68)	2 451	2 383	(2 338)	45
Appels de marge payés sur swaps de trading (en charges constatées d'avance - cf. Note 9)	-	-	2 340	(2 338)	2
Total à l'actif	-	-	2 340	(2 338)	2

Note 11 Instruments dérivés de couverture - passifs

11.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Juste valeur négative des swaps de couverture	989	1 292
- des emprunts	-	-
- des EMTN/BMTN	-	-
- des obligations	-	-
- des autres dettes représentées par un titre	-	-
- des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)	989	1 292
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	157	1 292
Compensation de la juste valeur négative avec les appels de marge versés (cf. Note 11.2)	(1 315)	(1 768)
Charges à payer sur swaps de couverture	362	561
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	84	561
Total	36	85

La juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2).

L'analyse de l'efficacité de la couverture en Fair Value Hedge est donnée dans la Note 16.

11.2 Compensation des swaps de couverture avec appel de marge - passifs

Pour 2018

(en milliers d'euros)

Swaps perdants	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Juste valeur négative	(2 377)	3 366	989	-	989
- swaps avec appel de marge	(2 377)	3 366	989	-	989
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Compensation	-	-	-	(1 315)	(1 315)
Charge à payer	(216)	578	362	-	362
- swaps avec appel de marge	(216)	578	362	-	362
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Total au passif	(2 593)	3 944	1 351	(1 315)	36
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatées d'avance - cf. Note 9)	-	-	1 601	(1 315)	286
Total à l'actif	-	-	1 601	(1 315)	286

Pour 2017

(en milliers d'euros)

Swaps perdants	Montant brut passif		Montant net passif avant compensation	Compensation avec les appels de marge payés	Montant après compensation dans le bilan
	Jambe gagnante du swap	Jambe perdante du swap			
Juste valeur négative	(3 317)	4 609	1 292	-	1 292
- swaps avec appel de marge	(3 317)	4 609	1 292	-	1 292
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Compensation	-	-	-	(1 768)	(1 768)
Charge à payer	(220)	781	561	-	561
- swaps avec appel de marge	(220)	781	561	-	561
- swaps sans appel de marge	-	-	-	-	-
Total au passif	(3 537)	5 390	1 853	(1 768)	85
Appels de marge payés sur swaps de couverture (en charges constatées d'avance - cf. Note 9)	-	-	2 493	(1 768)	725
Total à l'actif	-	-	2 493	(1 768)	725

Note 12 Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

Ventilation des dettes à vue/à terme

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Dettes à vue	113 880	69 499
- Comptes ordinaires créditeurs	55 561	3 032
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	275	125
- Comptes et emprunts financiers au jour le jour	57 000	65 000
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	57 000	65 000
- Autres sommes dues	1 319	1 467
Dettes rattachées à vue	1	-
Dettes à terme hors groupe	3 545 000	3 735 000
- Bancaires classiques	2 545 000	2 735 000
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	2 095 000	2 285 000
- Financement obtenu auprès de la BCE (cf. Note 18)	1 000 000	1 000 000
Éléments intégrés au coût amorti des dettes envers les établissements de crédit	(657)	(848)
- Frais d'émission à étaler	(657)	(848)
Dettes rattachées à terme (cf. Note 22)	(5 464)	580
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	603	553
Total des dettes au coût amorti (1)	3 652 760	3 804 231

(1) L'intégralité de la dette est en euro.

Note 13 Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Dettes à vue	1 992 558	1 807 648
- Comptes courants	248 713	182 179
- Entreprises liées avec le groupe PSA	114 123	89 002
- Hors groupe	134 590	93 177
- Comptes d'épargne sur livret	1 699 797	1 573 179
- Autres sommes dues à la clientèle	44 048	52 290
- Entreprises liées avec le groupe PSA	-	-
- Hors groupe	44 048	52 290
Dettes rattachées	9 012	10 033
- dont comptes d'épargne sur livret	9 012	10 033
Dettes à terme	346 286	330 866
- Comptes à terme	336 376	308 206
- Autres dettes à terme	9 910	22 660
- Entreprises liées	-	-
- Hors groupe	9 910	22 660
Dettes rattachées	4 568	5 827
- dont comptes à terme	4 468	5 673
Total (1)	2 352 424	2 154 374

(1) L'intégralité de la dette est en euro.

Dans l'information sectorielle, les "Comptes courants clientèle", les "Comptes d'épargne sur livret" et les "Comptes à terme" sont présentés dans les "Dettes de refinancement" (cf Note 27.1).

Note 14 Dettes représentées par un titre

14.1 Analyse par nature

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	2 205 000	1 554 000
- EMTN, BMTN et assimilés (1)	1 854 000	1 354 000
- dont en cours de livraison	-	-
- CD	351 000	200 000
- dont en cours de livraison	30 000	-
Titres émis par les fonds de titrisation (cf. Note 14.2)	1 823 901	1 782 940
Dettes rattachées	4 048	3 169
- Titrisation	73	72
Éléments intégrés au coût amorti des dettes représentées par un titre	(8 445)	(5 726)
- Frais d'émission et primes d'émission à étaler	(8 445)	(5 726)
Total des dettes au coût amorti (2)	4 024 504	3 334 383

(1) En 2017, PSA Banque France a effectué deux émissions obligataires (EMTN) de 500 millions d'euros chacune en janvier puis en septembre. Une nouvelle émission obligataire de 500 millions d'euros a été réalisée en avril 2018.

(2) L'intégralité de la dette est en euro.

14.2 Opérations de titrisation

Titres émis par les fonds de titrisation

(en milliers d'euros)	Obligations émises				
	Fonds	Obligations	Notation (1)	au 30.06.2018	au 31.12.2017
FCT Auto ABS French Loans Master	Classe A	Fitch/Moody's AAA/Aaa	1 138 100	1 100 600	N/A
	Classe B	-	137 900	133 300	N/A
FCT Auto ABS DFP Master - Compartiment France 2013	Classe A	Not Rated -	600 000	600 000	N/A
	Classe B	-	256 500	258 300	N/A
FCT Auto ABS French Leases Master - Compartiment 2016	Classe A	Not Rated -	635 000	635 000	N/A
	Classe B	-	418 000	336 000	N/A
FCT Auto ABS French LT Leases Master	Classe A	Not Rated -	588 900	547 940	N/A
	Classe B	-	398 280	340 920	N/A
Elimination des opérations intragroupe (2)			(2 348 779)	(2 169 120)	
Total			1 823 901	1 782 940	

(1) Notation obtenue au closing de la transaction.

(2) CREDIPAR souscrit les titres subordonnés des opérations de titrisation et peut souscrire également des titres seniors, en vue d'utiliser ceux-ci comme collatéral auprès de la Banque Centrale européenne.

Note 15 Comptes de régularisation et passifs divers

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Dettes fournisseurs	195 046	187 432
- Entreprises liées	160 820	161 374
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	160 710	161 374
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	110	-
- Hors groupe	34 226	26 064
Etat et autres organismes sociaux	28 235	35 980
Charges à payer	133 036	138 750
- Entreprises liées	17 220	21 739
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	14 018	19 510
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	3 202	2 229
- Hors groupe	115 816	117 011
Autres créditeurs divers	19 875	34 202
- Entreprises liées	13 245	12 388
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	13 245	12 388
- Hors groupe	6 630	21 814
Produits constatés d'avance	13 750	12 811
- dont appels de marge reçus sur swaps (1)	-	-
- Entreprises liées	8 116	8 036
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	8 005	7 837
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	111	199
- Hors groupe	5 634	4 775
Autres comptes de régularisation	97 688	46 482
- Hors groupe	97 688	46 482
Total	487 630	455 657

(1) Les appels de marge reçus sur swaps ont été compensés avec la juste valeur positive pour 0,1 million d'euros au 30 juin 2018, contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2017 (cf. Notes 5.2 & 6.2).

Note 16 Instruments financiers à terme

Politique du groupe en matière de gestion des risques financiers

(cf. paragraphe "Risques financiers et risque de marché" du rapport de gestion au 31 décembre 2017)

Risque de taux :

La politique en matière de risque de taux d'intérêts est plutôt conservatrice et évite toute spéculation. Elle vise à piloter et encadrer des positions en risque de taux à l'intérieur des limites de sensibilité en accord avec l'appétit du risque défini. La gestion du risque de taux consiste à respecter cette politique et à s'en assurer par un contrôle régulier et des mesures de couverture.

Le nominal des swaps de couverture de taux s'élève à un montant de 1 360 millions d'euros au 30 juin 2018.

Risque de change :

Le groupe PSA Banque France n'a pas d'opérations en devises. Le risque de change est inexistant.

Risque de contrepartie :

Les risques sont limités aux opérations sur produits dérivés négociées dans le cadre de contrats FBF ou ISDA et à des opérations de placement de liquidité à très court terme avec des contreparties de premier plan. Suite à la réglementation EMIR, de nouveaux contrats cadre CDEA (Cleared Derivatives Execution Agreement) ont été mis en place. En ce qui concerne le risque de crédit sur la clientèle, se reporter à la Note 25.

Dans le cadre de sa politique de placement, le groupe PSA Banque France limite le risque au maximum. Les excédents de liquidité, en dehors de comptes interbancaires et de dépôts sur les comptes de banques centrales, sont exclusivement investis dans des placements de type HQLA.

Analyse de l'efficacité de la couverture en taux en juste valeur (Fair Value Hedge)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2018	31.12.2017	Variation de valeur	Inefficacité en résultat
Ecart de réévaluation des encours clientèle (Vente à crédit, Location avec option d'achat et Location longue durée)				
- Ventes à crédit	(713)	(916)		
- Location avec option d'achat	(985)	(1 207)		
- Location longue durée	(738)	(974)		
Total valorisation nette	(2 436)	(3 097)	661	
Instruments dérivés de couverture de l'encours clientèle				
- à l'actif (Note 6)	-	4		
- au passif (Note 11)	(989)	(1 292)		
Total valorisation nette	(989)	(1 288)	299	960
Inefficacité en stock	(3 425)	(4 385)		960
Ecart de réévaluation des emprunts couverts				
- Valorisation nette	(126)	(239)		
Total valorisation nette	(126)	(239)	113	
Instruments dérivés de couverture des emprunts				
- à l'actif (Note 6)	128	241		
- au passif (Note 11)	-	-		
Total valorisation nette	128	241	(113)	0
Inefficacité en stock	2	2		0
Ecart de réévaluation des obligations couvertes				
- Valorisation nette	-	-		
Total valorisation nette	-	-	-	
Instruments dérivés de couverture des obligations				
- à l'actif (Note 6)	-	-		
- au passif (Note 11)	-	-		
Total valorisation nette	-	-	-	0
Inefficacité en stock	0	0		0

Note 17 Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)	Juste valeur		Valeur au bilan		Ecart	
	30.06.2018	31.12.2017	30.06.2018	31.12.2017	30.06.2018	31.12.2017
Actif						
Caisse, banques centrales	297 893	364 814	297 893	364 814	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (1) (2)	1 538	2 383	1 538	2 383	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	18	48	18	48	-	-
<i>Actifs financiers disponibles à la vente (2)</i>	-	3	-	3	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti (3)	696 313	525 102	696 313	525 102	-	-
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti (4)	10 973 839	10 298 296	10 925 032	10 210 528	48 807	87 768
Passif						
Banques centrales	28	38	28	38	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat (1)	12	45	12	45	-	-
Instruments dérivés de couverture (1)	36	85	36	85	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (5)	3 653 742	3 807 741	3 652 888	3 804 470	(854)	(3 271)
Dettes représentées par un titre (5)	4 020 315	3 342 550	4 024 504	3 334 383	4 189	(8 167)
Dettes envers la clientèle (3)	2 352 424	2 154 374	2 352 424	2 154 374	-	-
Dettes subordonnées (5)	146 419	159 813	155 110	155 116	8 691	(4 697)

A l'exception des prêts et créances sur la clientèle et des dettes, la valeur au bilan est conservée : dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables sur les marchés (niveau 2), à l'exception des OPCVM réévalués à la valeur de liquidation publiée (niveau 1).

(1) Les instruments comptabilisés à la juste valeur par résultat, ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor,...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale européenne.

(2) Les titres de participation non consolidés sont comptabilisés en "Actifs financiers à la juste valeur par résultat".

(3) Les prêts et créances sur les établissements de crédit, ainsi que les dettes envers la clientèle, sont à court terme et principalement à taux révisable, et ont en conséquence une juste valeur proche de leur coût amorti.

Conformément à la norme IFRS 13, le processus de détermination de la juste valeur est détaillé ci-après :

- au paragraphe (4) pour les prêts et créances sur la clientèle,

- au paragraphe (5) pour les dettes.

(4) Les prêts et créances sur la clientèle sont évalués au bilan au coût amorti. Ils font l'objet d'une couverture en risque de taux (couverture de juste valeur) lorsque nécessaire afin d'encadrer les positions en risque de taux à l'intérieur des limites de sensibilité définies par le groupe PSA Banque France (cf paragraphe "Risque de taux d'intérêt" du rapport de gestion au 31 décembre 2017). L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des encours, sur la base du taux du swap de couverture. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux moyen clientèle des trois derniers mois. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

(5) Les dettes de financement sont comptabilisées au coût amorti. Les dettes couvertes par des swaps de taux d'intérêts font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur. L'application de la comptabilité de couverture entraîne l'ajustement de la valeur des dettes, sur la base du taux de refinancement sans risque actualisé. Le montant de cet écart de réévaluation a été cumulé au coût amorti dans la valeur au bilan.

La juste valeur présentée ci-dessus représente essentiellement l'évolution du risque propre du groupe PSA Banque France sur les marchés financiers. Elle est déterminée selon les deux cas suivants :

- Pour la dette représentée par un titre, en valorisant sur la base des cotations sur le marché lorsqu'elles sont disponibles sur le marché (niveau 1).

- Pour la dette envers les établissements de crédit et la dette subordonnée, en valorisant sur la base des informations recueillies auprès de nos partenaires financiers. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant de manière significative au moins une donnée non observable (niveau 3).

Note 18 Autres engagements

(en milliers d'euros)	30.06.2018	31.12.2017
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	-	-
Engagements donnés en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements donnés en faveur de la clientèle (1)	530 982	503 899
Engagements de garantie		
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit	40 000	29 898
- garanties reçues sur encours clientèle	40 000	29 898
- garanties reçues sur titres détenus	-	-
- autres garanties reçues d'établissements de crédit	-	-
Garanties données en faveur d'établissements de crédit	115	115
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	115	115
Garanties données en faveur de la clientèle	6 309	6 484
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	70	70
Autres engagements reçus	11 100	52 060
Titres reçus en garantie	-	-
Autres	11 100	52 060
Autres engagements donnés		
Actifs donnés en garantie pour compte propre, reste mobilisable (2)	477 466	1 148
- à la Banque Centrale européenne	477 466	1 148
- Autres	-	-

(1) Les engagements sur offres préalables de crédit à la clientèle sont pris en compte. Les autorisations de lignes de crédit accordées au réseau, révocables à tout moment, ne sont pas prises en compte, sauf contrats particuliers.

(2) Il s'agit du montant de collatéral restant mobilisable auprès de la BCE. CREDIPAR a remis 1 138 millions d'euros de titres ABS et 458 millions d'euros de créances privées sur son compte de garantie, que la Banque de France a valorisé pour un total de 1 427 millions d'euros. PSA Banque France ayant tiré 1 000 millions d'euros (cf. note 12), il reste donc 477,5 millions d'euros mobilisables soit un financement autorisé non utilisé de 426,7 millions d'euros après décote.

Le groupe PSA Banque France ne comptabilise pas les garanties reçues des clients, et n'en tient pas compte dans ses calculs d'exposition au risque de crédit.

Note 19 Intérêts et produits au coût amorti

(en milliers d'euros)	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Ventes à crédit	74 091	76 553	151 552
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	414	1 354	2 239
- dont encours titrisés	36 763	41 243	76 085
Location avec option d'achat	104 316	85 371	179 159
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	14 581	10 117	22 224
- dont encours titrisés	31 060	28 415	55 845
Location longue durée	79 102	77 470	156 804
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	(545)	-	-
- dont encours titrisés	34 256	9 894	35 412
Créances Commerciales	22 432	22 454	42 753
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	16 936	17 565	34 228
Autres financements (dont crédits à l'équipement, crédits revolving)	5 806	7 135	13 680
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	197	175	498
Rémunérations des apporteurs	(80 158)	(68 918)	(144 604)
- Vente à crédit	(31 253)	(23 142)	(55 427)
- Location avec option d'achat	(31 047)	(21 688)	(53 560)
- Location longue durée	(17 858)	(24 088)	(35 617)
- Autres financements	-	-	-
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	(18 979)	(14 566)	(30 102)
Autres coûts d'acquisition	(6 897)	(5 777)	(12 152)
Intérêts sur comptes ordinaires	-	-	-
Intérêts sur engagements de garantie	7	24	33
Total	198 699	194 312	387 225

Note 20 Intérêts sur emprunts auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Intérêts sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	(4 028)	(6 801)	(12 088)
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	-	-	-
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	(2 625)	(4 644)	(8 231)
Total	(4 028)	(6 801)	(12 088)

Note 21 Intérêts et charges sur dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Charges sur dettes représentées par un titre	(3 715)	(1 358)	(3 510)
Charges sur dettes subordonnées	(1 233)	-	(116)
Charges sur obligations et autres titres à revenus fixes	(2 554)	(3 210)	(5 617)
- dont titrisation : obligations placées	(2 554)	(3 210)	(5 617)
Total	(7 502)	(4 568)	(9 243)

Note 22 Autres produits et charges divers

(en milliers d'euros)	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Charges d'intérêts d'actifs	(289)	(247)	(614)
Produits d'intérêts de passifs	6 481	-	-
- dont produits d'intérêts sur opérations TLTRO (1)	6 117	-	-
Total	6 192	(247)	(614)

(1) Le taux d'intérêt retenu pour les opérations de refinancement long terme (TLTRO II) conduites par la BCE tient compte de la confirmation, reçue en 2018, du taux d'intérêt négatif de -0,40% (taux de la facilité de dépôt). En effet, la croissance des encours de financement accordés aux particuliers et aux entreprises non financières a été supérieure aux 2,5% requis sur la période de référence (janvier 2016 à janvier 2018).

Note 23 Intérêts sur comptes d'épargne

(en milliers d'euros)	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Intérêts sur comptes d'épargne	(11 791)	(11 108)	(22 783)
- sur livret	(9 237)	(7 739)	(16 520)
- compte à terme	(2 554)	(3 369)	(6 263)
Total	(11 791)	(11 108)	(22 783)

Note 24 Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Frais de personnel	(32 959)	(30 916)	(61 566)
- Rémunérations	(20 411)	(19 637)	(37 983)
- Charges sociales	(9 486)	(8 724)	(17 958)
- Intéressement et participation	(3 062)	(2 555)	(5 625)
Autres charges générales d'exploitation	(45 480)	(46 803)	(83 729)
- dont entreprises liées avec le groupe PSA	(19 055)	(18 602)	(37 627)
- dont entreprises liées avec le groupe Santander Consumer Finance	(1 075)	(743)	(1 442)
Total	(78 439)	(77 719)	(145 295)

Note 25 Coût du risque

Les tableaux ci-après présentent le coût du risque par catégorie de clientèle, aucune autre perte significative de valeur n'ayant été constatée sur d'autres actifs financiers.

25.1 Evolution de l'encours

	Coût du risque							Total coût du risque au 30.06.2018	Bilan au 30.06.2018
	Bilan au 31.12.2017	Impact FTA IFRS 9	Production nette	Dotations	Reprises	Passages en pertes	Récupé- rations sur créances amorties		
<i>(en milliers d'euros)</i>									
Retail									
Créances en Stage 1	5 975 918		418 646	-	-	-	-	-	6 394 564
Créances en Stage 2	61 021		156 964	-	-	-	-	-	217 985
Dépôts de garantie	(26)		13	-	-	-	-	-	(13)
Créances en Stage 3	126 372		19 220	-	-	(17 067)	-	(17 067)	128 525
Encours brut	6 163 285		594 843			(17 067)		(17 067)	6 741 061
Dépréciations créances en Stage 1	(32 017)	10 963	(10)	(2 402)	29	-	-	(2 373)	(23 437)
Dépréciations créances en Stage 2	(9 044)	(8 081)	14	(4 862)	2 010	-	-	(2 852)	(19 963)
Dépréciations créances en Stage 3	(94 108)	3 732	(3)	(9 200)	12 726	-	-	3 526	(86 853)
Dépréciations	(135 169)	6 614	1	(16 464)	14 765			(1 699)	(130 253)
Éléments intégrés au coût amorti	120 765		10 541						131 306
Encours net (A - cf. renvoi B de la Note 8.2)	6 148 881	6 614	605 385	(16 464)	14 765	(17 067)		(18 766)	6 742 114
Récupérations sur créances amorties							4 473	4 473	
Dépréciations autres opérations clientèle				-	47	-	-	47	
Coût du risque Retail				(16 464)	14 812	(17 067)	4 473	(14 246)	
Corporate réseaux									
Créances en Stage 1	3 099 992		(303 367)	-	-	-	-	-	2 796 625
Créances en Stage 2	-		482 072	-	-	-	-	-	482 072
Dépôts de garantie	-		-	-	-	-	-	-	-
Créances en Stage 3 (1)	127 702		(76 789)	-	-	(113)	-	(113)	50 800
Encours brut	3 227 694		101 916			(113)		(113)	3 329 497
Dépréciations créances en Stage 1	(5 884)	4 673	32	(2 131)	1 986	-	-	(145)	(1 324)
Dépréciations créances en Stage 2	-	(1 590)	(19)	(1 047)	456	-	-	(591)	(2 200)
Dépréciations créances en Stage 3	(30 911)	62	(140)	(22 873)	33 977	-	-	11 104	(19 885)
Dépréciations	(36 795)	3 145	(127)	(26 051)	36 419			10 368	(23 409)
Éléments intégrés au coût amorti	(256)		264						8
Encours net (B - cf. renvoi A de la Note 8.2)	3 190 643	3 145	102 053	(26 051)	36 419	(113)		10 255	3 306 096
Récupérations sur créances amorties				-	-	-	32	32	
Dépréciations autres opérations clientèle				(968)	-	-	-	(968)	
Coût du risque Corporate réseaux				(27 019)	36 419	(113)	32	9 319	
Corporate et assimilés									
Créances en Stage 1	850 823		(111 612)	-	-	-	-	-	739 211
Créances en Stage 2	-		116 961	-	-	-	-	-	116 961
Dépôts de garantie	-		-	-	-	-	-	-	-
Créances en Stage 3	5 873		1 407	-	-	(112)	-	(112)	7 168
Encours brut	856 696		6 756			(112)		(112)	863 340
Dépréciations créances en Stage 1	(1 332)	309	(11)	(334)	200	-	-	(134)	(1 168)
Dépréciations créances en Stage 2	-	(2 052)	(23)	(78)	380	-	-	302	(1 773)
Dépréciations créances en Stage 3	(3 700)	(286)	138	(456)	294	-	-	(162)	(4 010)
Dépréciations	(5 032)	(2 029)	104	(868)	874			6	(6 951)
Éléments intégrés au coût amorti	22 437		432						22 869
Encours net (C - cf. renvoi C de la Note 8.2)	874 101	(2 029)	7 292	(868)	874	(112)		(106)	879 258
Récupérations sur créances amorties				-	-	-	10	10	
Dépréciations autres opérations clientèle				(12)	39	-	-	27	
Coût du risque Corporate et assimilés				(880)	913	(112)	10	(69)	
Encours total									
Créances en Stage 1	9 926 733		3 667	-	-	-	-	-	9 930 400
Créances en Stage 2	61 021		755 997	-	-	-	-	-	817 018
Dépôts de garantie	(26)		13	-	-	-	-	-	(13)
Créances en Stage 3	259 947		(56 162)	-	-	(17 292)	-	(17 292)	186 493
Encours brut	10 247 675		703 515			(17 292)		(17 292)	10 933 898
Dépréciations créances en Stage 1	(39 233)	15 945	11	(4 867)	2 215	-	-	(2 652)	(25 929)
Dépréciations créances en Stage 2	(9 044)	(11 723)	(28)	(5 987)	2 846	-	-	(3 141)	(23 936)
Dépréciations créances en Stage 3	(128 719)	3 508	(5)	(32 529)	46 997	-	-	14 468	(110 748)
Dépréciations	(176 996)	7 730	(22)	(43 383)	52 058			8 675	(160 613)
Éléments intégrés au coût amorti	142 946		11 237						154 183
Encours net	10 213 625	7 730	714 730	(43 383)	52 058	(17 292)		(8 617)	10 927 468
Récupérations sur créances amorties							4 515	4 515	
Dépréciations autres opérations clientèle				(980)	86	-	-	(894)	
Total Coût du risque				(44 363)	52 144	(17 292)	4 515	(4 996)	

(1) PSA Banque France peut, dans certains cas, financer des véhicules acquis par des concessionnaires déclarés en « stage 3 » afin que ces derniers ne soient pas contraints de cesser leur activité. Au sens d'IFRS 9, ces créances sont considérées comme des actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création (« Purchased or Originated Credit Impaired » - POI) pour 38 millions d'euros à fin juin 2018 (112 millions d'euros à fin décembre 2017). Il est à noter que lors de l'attribution d'une ligne de financement à l'origine, les concessionnaires concernés n'étaient pas en défaut. Par ailleurs, les financements de ces contrats se font dans une limite propre à chaque concessionnaire en fonction de leur niveau de risque et sous une surveillance très étroite par la direction des risques. L'exposition au risque n'augmente pas sur les concessionnaires concernés car un nouveau financement ne peut être attribué que dans la limite de la ligne disponible (et donc après le remboursement d'un autre financement).

25.2 Evolution du coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	Retail	Corporate réseaux	Corporate et assimilés	30.06.2018	30.06.2017 (1)	31.12.2017 (1)
Créances en Stage 1						
Dotations pour dépréciations	(2 402)	(2 131)	(334)	(4 867)	(2 295)	(14 027)
Reprises de dépréciations	29	1 986	200	2 215	2 040	10 950
Créances en Stage 2						
Dotations pour dépréciations	(4 862)	(1 047)	(78)	(5 987)	(804)	(3 102)
Reprises de dépréciations	2 010	456	380	2 846	581	3 522
Créances en Stage 3						
Dotations pour dépréciations	(9 200)	(22 873)	(456)	(32 529)	(19 364)	(56 101)
Reprises de dépréciations	12 726	33 977	294	46 997	25 858	59 942
Engagements en Stage 3 (2)						
Dotations pour dépréciations					(1 132)	(1 726)
Reprises de dépréciations					382	699
Autres opérations clientèle en Stage 3 (1)						
Dotations pour dépréciations	-	(968)	(12)	(980)		
Reprises de dépréciations	47	-	39	86		
Pertes sur créances irrécupérables	(17 067)	(113)	(112)	(17 292)	(24 431)	(41 557)
Récupérations sur créances amorties	4 473	32	10	4 515	4 537	9 538
Coût du risque	(14 246)	9 319	(69)	(4 996)	(14 627)	(31 862)

La politique de gestion du risque de crédit est décrite au paragraphe "Risque de crédit" du rapport de gestion au 31 décembre 2017.

(1) Conformément aux dispositions de la norme IFRS 9 publiée par l'IASB en juillet 2014 et adoptée par l'UE le 22 novembre 2016, PSA Banque France a choisi de ne pas retraiter les périodes antérieures. Ainsi, par simplification pour les besoins de cette note, les créances et dépréciations bilan au 31/12/2017 ont été positionnées en 3 stages avec :

- Créances saines sans impayés = Stage 1
- Créances saines avec impayés = Stage 2
- Créances douteuses = Stage 3.

A noter que les dépréciations sur les autres opérations clientèle étaient incluses dans les créances douteuses jusqu'au 01/01/2018.

(2) A compter du 30/06/2018, les dépréciations sur engagements sont reclassées au compte de résultat de la rubrique coût du risque à la rubrique autres produits et charges des intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle.

Note 26 Impôt sur les bénéfices

26.1 Evolution des postes de bilan

(en milliers d'euros)	Bilan au 31.12.2017	Résultat	Capitaux propres (1)	Règlements	30.06.2018
Impôts courants					
Actif	18 545				6 216
Passif	(4 231)				(2 128)
Total	14 314	(35 959)	0	25 733	4 088
Impôts différés					
Actif	235				598
Passif	(280 173)				(295 278)
Total	(279 938)	(12 842)	(1 900)	0	(294 680)

(1) Correspond à l'impact FTA IFRS 9 (cf. Note 3)

26.2 Charge d'impôts sur les résultats des sociétés intégrées

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée.

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée dans le dernier paragraphe du chapitre A de la note 2 du rapport annuel 2017 qui traite de l'imposition différée.

Le taux d'imposition auquel est soumis le groupe PSA Banque France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû ; le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

La loi de finance pour 2018 (publiée au Journal Officiel le 28 décembre 2017) a validé la contribution exceptionnelle de 15% du montant de l'impôt sur les sociétés, à laquelle le groupe PSA Banque France est soumis, au titre des exercices clos entre le 31 décembre 2017 et le 30 décembre 2018, majorant ainsi le taux légal d'imposition de 5%, soit un taux de 39,43% pour les comptes au 31 décembre 2017. Cette majoration ne s'applique plus en 2018.

A fin décembre 2017, les impôts différés étaient évalués au taux de 34,43%. Les stocks d'impôts différés se retournant à partir du 1er janvier 2019 sont évalués suivant les baisses de taux prévues par la loi de finance 2018.

(en milliers d'euros)	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Impôts courants			
Impôt sur les bénéfices	(35 959)	(39 590)	(64 669)
Impôts différés			
Impôts différés de la période	(12 842)	(8 618)	(29 519)
Actifs sur déficits non reconnus et pertes de valeur	-	-	-
Total	(48 801)	(48 208)	(94 188)

26.3 Preuve d'impôt du groupe PSA Banque France

(en milliers d'euros)	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Résultat avant impôt	154 222	128 937	261 534
Différences permanentes	3 214	6 278	6 064
Total imposable	157 436	135 215	267 598
Charge d'impôt théorique	(54 205)	(46 560)	(105 514)
Taux théorique	34,43%	34,43%	39,43%
Evaluation des impôts différés hors contribution exceptionnelle de 15%	7 400	-	7 030
<i>Dont impact de la réévaluation du stock d'IDP se retournant à partir du 1er janvier 2019</i>	7 400	-	1 945
Contributions sur revenus distribués (1)	-	(2 150)	4 899
Reclassement de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt courant (IAS12)	(2 074)	357	(1 063)
Autres	78	145	460
Impôt sur les bénéfices	(48 801)	(48 208)	(94 188)
Taux effectif d'impôt groupe	31,0%	35,7%	35,2%

(1) Le conseil constitutionnel a censuré la taxe de 3% sur les revenus distribués. Cette décision a ouvert droit à restitution du montant de 4 503 milliers d'euros en principal payé par PSA Banque France en 2016 majoré d'intérêts moratoires estimés à 396 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

26.4 Impôts différés actifs sur déficits reportables

En l'absence de déficit reportable, il n'y a pas d'impôt différé actif sur déficit reportable.

Note 27 Information sectorielle

27.1 Eléments de Bilan

Pour 2018

(en milliers d'euros)	Activités de financement					Total au 30.06.2018
	Client final					
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Services	
Actif						
Prêts et créances sur la clientèle	3 306 096	6 742 114	879 258	-		10 927 468
Caisse, banques centrales	82 103	167 433	48 357	-		297 893
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	1 538	-		1 538
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 976	153 402	519 935	-		696 313
Autres postes de l'Actif				264 819		264 819
Total de l'actif						12 188 031
Passif						
Dettes de refinancement (1)	2 400 175	6 715 410	870 015	-		9 985 600
Dettes envers la clientèle (1)	9 077	30 647	4 364	-		44 088
Autres postes du Passif				965 784		965 784
Capitaux propres				1 192 559		1 192 559
Total du passif						12 188 031

Pour 2017

(en milliers d'euros)	Activités de financement					Total au 31.12.2017
	Client final					
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Services	
Actif						
Prêts et créances sur la clientèle	3 190 643	6 148 881	874 101	-		10 213 625
Caisse, banques centrales	106 239	204 740	53 835	-		364 814
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	2 383	-		2 383
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 626	143 926	358 550	-		525 102
Autres postes de l'Actif				283 590		283 590
Total de l'actif						11 389 514
Passif						
Dettes de refinancement (1)	2 307 335	6 063 946	869 377	-		9 240 658
Dettes envers la clientèle (1)	13 160	32 892	6 278	-		52 330
Autres postes du Passif				920 478		920 478
Capitaux propres				1 176 048		1 176 048
Total du passif						11 389 514

(1) Dans l'information sectorielle, les "Comptes courants clientèle", les "Comptes d'épargne sur livret" et les "Comptes à terme" sont présentés dans les "Dettes de refinancement".

27.2 Eléments de Résultat

Au 30 juin 2018

(en milliers d'euros)	Activités de financement						Total au 30.06.2018
	Client final						
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Instruments financiers de couverture (2)	Services	
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	31 640	160 878	19 813	(4 613)	(1 311)		206 407
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	-	(2)			(2)
Coût net de refinancement (2)	(2 397)	(18 725)	(2 459)	2 484	1 311		(19 786)
Marge sur autres prestations de services						52 291	52 291
Produit net bancaire	29 243	142 153	17 354	(2 131)	-	52 291	238 910
Coût du Risque de crédit	9 319	(14 246)	(69)				(4 996)
Résultat après coût du risque	38 562	127 907	17 285	(2 131)	-	52 291	233 914
Charges générales d'exploitation et assimilées				(79 584)			(79 584)
Résultat d'exploitation	38 562	127 907	17 285	(81 715)	-	52 291	154 330

Au 30 juin 2017

(en milliers d'euros)	Activités de financement						Total au 30.06.2017
	Client final						
	Corporate Réseau	Retail	Corporate et assimilés	Eléments non répartis	Instruments financiers de couverture (2)	Services	
Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle (au coût amorti) (1)	30 883	157 021	17 050	(2 421)	(2 350)		200 183
Intérêts et produits nets de placements	-	-	-	8			8
Coût net de refinancement (2)	(5 621)	(21 365)	(3 536)	3 343	2 350		(24 829)
Marge sur autres prestations de services						47 120	47 120
Produit net bancaire	25 262	135 656	13 514	930	-	47 120	222 482
Coût du Risque de crédit	(8 464)	(6 143)	(20)				(14 627)
Résultat après coût du risque	16 798	129 513	13 494	930	-	47 120	207 855
Charges générales d'exploitation et assimilées				(78 822)			(78 822)
Résultat d'exploitation	16 798	129 513	13 494	(77 892)	-	47 120	129 033

(1) Les éléments non répartis sur ce poste concernent pour partie les variations de juste valeur des instruments financiers de couverture et des éléments couverts (inefficacité de la couverture selon IAS39) pour 1,0 million d'euros au 30 juin 2018 (4,2 millions d'euros au 30 juin 2017) (cf Note 16). Pour le reste, il s'agit d'autres produits et charges.

(2) Le résultat d'intérêt dégagé par les swaps de couverture des encours à taux fixe est reporté dans le compte de résultat publiable dans les "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle", sur la ligne "Intérêts des instruments financiers de couverture", non réparti par segment. En revanche, le résultat de ces mêmes swaps est intégré par le contrôle de gestion dans le coût net de refinancement ventilé par segment. Cela explique le reclassement de 1,3 millions d'euros au 30 juin 2018 (2,3 millions d'euros au 30 juin 2017) entre "Coût net de refinancement" et "Intérêts nets sur opérations financières avec la clientèle" dans la colonne "Instruments financiers de couverture".

Note 28 Événements postérieurs à la clôture

Il n'est survenu, depuis le 30 juin 2018 et jusqu'au 11 septembre 2018, date d'examen des comptes par le Conseil d'Administration, aucun événement susceptible d'influer de manière significative sur les décisions économiques prises sur la base des présents états financiers.

2.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Aux Actionnaires,
PSA BANQUE FRANCE
9 rue Henri Barbusse
92230 Gennevilliers

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société PSA BANQUE FRANCE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 2 qui expose l'évolution des principes comptables résultant de l'adoption de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » à compter du 1^{er} janvier 2018 ;
- les notes 3 et 25 qui présentent les effets de la transition sur les états financiers suite à l'adoption d'IFRS 9 et précisent que les données comparatives publiées n'ont pas fait l'objet de retraitements comme l'autorisent les dispositions transitoires de la norme.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Neuilly sur Seine et La Défense, le 17 septembre 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Laurent Tavernier

Mazars

Matthew Brown

Déclaration de la personne responsable du rapport semestriel 2018

Responsable du rapport semestriel

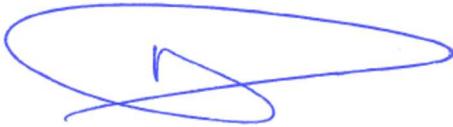
Jean-Paul Duparc

Directeur Général de PSA Banque France

Attestation du responsable du rapport semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de PSA Banque France et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du présent document présente également un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière pendant les six premiers mois de l'exercice de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Gennevilliers, le 17 septembre 2018



Jean-Paul Duparc

Directeur Général de PSA Banque France



PSA BANQUE FRANCE

Société anonyme au capital de 144 842 528 €
Siège social : 9, rue Henri Barbusse - 92230 GENNEVILLIERS
R.C.S. Nanterre 652 034 638 Siret 652 034 638 00039
Code APE/NAF : 6419Z
Code interbancaire : 14749

www.psa-banque-france.com
Tél. : + 33 (0) 1 46 39 65 55